



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Les bons voisins

Guide pour la prévention du crime

HV
7431
G6
1983
F

Canada



Solliciteur général
Canada

Solicitor General
Canada

Le présent guide a été rédigé et publié, sous la direction des divisions de la Recherche et des Communications du ministre du Solliciteur général du Canada, par *Synergistics Consulting Limited* avec l'aide de M. Rick Linden du Département de sociologie, de l'Université du Manitoba.

Les auteurs tiennent à mentionner que l'ouvrage *Partnerships for Neighbourhood Crime Prevention* rédigé par Judith Feins à l'intention de la police et de groupes de la collectivité et publié en 1983 par le *U.S. Institute of Justice*, leur a été fort utile.

©Ministre des Approvisionnements et
Services Canada 1983
N° de cat. JS42-16/1983F
ISBN 0-662-92313-8

Publié avec l'autorisation de
l'hon. Bob Kaplan, C.P., C.R., député
Solliciteur général du Canada

Peut être obtenu en français et en anglais de/
Available in English and French from/
la Division des communications/
Communication Division
Solliciteur général Canada/
Solicitor General Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0P8

Préface

Les coûts sans cesse croissants de la protection policière rendent très attrayante l'idée de faire participer toute la population à la prévention du crime. Bien sûr, chacun peut se protéger et prend de fait les mesures nécessaires à sa protection et à celle de sa propriété. Cette démarche individuelle, bien qu'elle constitue déjà une première étape importante, peut cependant provoquer un sentiment d'isolement chez les citoyens et les inciter à éviter les lieux publics, réactions propres à faire augmenter la peur et la criminalité.

Le présent guide a trait à la mise en oeuvre de la prévention communautaire du crime. Selon une définition communément acceptée, la prévention du crime est 'le fait de prévoir, de reconnaître et d'évaluer un risque d'acte criminel et de prendre des mesures pour affaiblir ce risque'. Par communauté ou collectivité, nous entendons tout ensemble de personnes qui ont des intérêts et des objets de préoccupation communs, qu'elles se partagent ou non un secteur géographique commun. Les collectivités peuvent être soit 'naturelles', soit créées par les efforts d'organisation concertés d'individus.

Les programmes *communautaires* de prévention du crime unissent les gens dans la recherche de solutions à des problèmes communs. Le résultat est double: une diminution sensible du taux de criminalité et une communauté plus forte, aux liens plus étroits. De plus, ces programmes sont économiques puisqu'ils puisent pour une grande part leurs ressources dans le bénévolat.

Beaucoup d'organismes communautaires oeuvrent déjà dans le domaine de la prévention du crime. Ces groupes ont souvent été formés en fonction d'autres préoccupations, mais une prise de conscience des avantages de la sécurité publique les a incités maintenant à prendre part à la prévention du crime. Des équipes de volontaires éprouvés, en quête de résultats concluants,

offrent leur expérience en leadership et leur crédibilité.

Ce guide pratique s'inscrit dans le cadre d'une initiative plus large du ministère du Solliciteur général du Canada, visant à encourager et à inciter les Canadiens à participer à des programmes communautaires de prévention du crime. Lorsqu'ils sont menés conjointement par des organismes locaux et la police, ces programmes peuvent réduire de façon significative la criminalité et rehausser la qualité de vie.

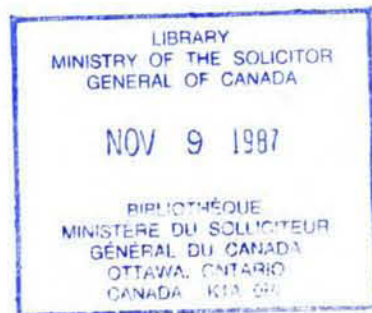


Table des matières

Se protéger mutuellement.	2
L'approche retenue face au problème.	4
L'identification du problème.	6
Analyse de la collectivité.	12
Planification stratégique.	13
Des approches efficaces.	17
Le regroupement des ressources.	19
Relations avec les médias et la collectivité.	21
Assurer la poursuite des activités.	23
Évaluation.	24
Les étapes suivantes.	26
Annexe:	
Les programmes d'identification des biens et de surveillance de quartier.	28
Bureaux du ministère du Solliciteur général du Canada.	29

HV
7431
G6
1983
F

Se protéger mutuellement

Se comporter en bon voisin, c'est entre autres exercer une surveillance amicale mutuelle, et se tenir prêt à intervenir si le besoin s'en fait sentir. Il y a cent ans, cela était monnaie courante. Après tout, la survie dépendait de la coopération entre les membres de la collectivité. Toutefois, nous avons plus ou moins délaissé cet aspect de notre héritage. Nous comptons aujourd'hui sur l'intervention de spécialistes, et nous trouvons tout naturel d'avoir transféré petit à petit certaines des responsabilités découlant naturellement du voisinage à un système répressif en pleine expansion.

Paradoxalement, la criminalité s'est développée plus vite que les forces policières mises sur pied pour la contrer. Des études récentes suggèrent même que le taux de criminalité ne diminuera pas en fonction des sommes injectées dans les services de patrouille et d'enquête.

Il est grand temps d'essayer une nouvelle tactique et d'assumer davantage nos responsabilités sociales. Le point de départ le plus facile et le plus évident est le bon voisinage, par lequel chacun contribue à la protection de son entourage.

Peu de gens peuvent surveiller leur maison et leurs biens à toute heure du jour. Les vacances, les voyages d'affaires et les sorties de toutes sortes ne le permettent pas. Pour sa part, la police ne possède pas les ressources nécessaires à une surveillance aussi étroite. En fait, personne n'est mieux placé pour veiller efficacement sur votre maison que vous et vos voisins. Voilà en partie à quoi se résume la prévention communautaire du crime.

La prévention communautaire du crime

La prévention du crime par la communauté, c'est le partage des responsabilités en vue de rendre son quartier plus sûr. Il n'est pas question d'empiéter sur le rôle de la police, mais plutôt d'utiliser plus efficacement les précieuses ressources de celle-ci.

Le principe de la prévention du crime par la communauté est le même que pour tout effort collectif: lorsqu'une population s'unit pour résoudre des problèmes communs, il y a tout à espérer. Puisque les résidents connaissent mieux que quiconque leur propre quartier, ils peuvent souvent trouver des solutions qui conviennent parfaitement à ses particularités sociales et culturelles.

Une collectivité qui désire entreprendre un programme efficace de prévention du crime a évidemment besoin d'une bonne organisation, et ses membres doivent être prêts à s'engager sérieusement. Dans la plupart des collectivités, on trouve des personnes et des groupes qui ont fait leurs preuves dans l'organisation d'un bon nombre de projets locaux. Souvent ces gens, qu'ils soient dirigeants ou simples bénévoles, s'engageront à long terme dans l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité.

Aujourd'hui, de plus en plus d'organismes communautaires prennent des mesures concrètes ou sont à la recherche de façons de combattre la criminalité. Certains participent à des programmes de surveillance de quartier. D'autres créent de nouveaux projets, plus adaptés aux besoins spécifiques de leur collectivité. En voici quelques exemples:

La prévention communautaire du crime signifie:

1. Être sur vos gardes. Chacun peut et devrait prendre des mesures simples mais efficaces, tel le verrouillage des portes et des fenêtres.
 2. Prendre les moyens, de concert avec vos voisins et la police locale, pour dissuader les criminels d'exercer leurs activités dans votre quartier. Les programmes 'Opération Identification' (où l'on appose une marque sur des biens afin de pouvoir les identifier par la suite) ou 'Surveillance de quartier' (qui incite les gens à signaler la présence d'étrangers ou de toute personne suspecte) sont de bons exemples de ce type d'efforts conjugués.
 3. Vous joindre à vos voisins pour orienter les infracteurs potentiels vers des buts plus constructifs. Cela amène souvent à s'attaquer aux problèmes générateurs de criminalité, comme le chômage élevé chez les jeunes, ou l'abus de drogues et d'alcool.
 4. De façon générale, contribuer à l'épanouissement des gens dans leur collectivité, par l'engagement volontaire dans différents services à caractère social et dans les activités communautaires.
- **les clubs d'entraide**, qui sont formés par la police et font des vérifications de la sécurité des maisons;
 - **les groupes de femmes**, préoccupées par la question des agressions sexuelles, organisent des ateliers d'information et des programmes de surveillance des secteurs;
 - **des associations de petites entreprises** montent des programmes tel 'Opération Provi-

dent', appelé au Québec Volcan-entreprises, (semblable à 'Opération Identification' dans les maisons privées), et appuient également les programmes de surveillance de quartier;

- les centres de loisirs et les YM-YWCA mettent sur pied des programmes spécialement conçus pour la jeunesse délinquante;
- les clubs de personnes âgées offrent aux vacanciers des services de garde du domicile.

Malgré leur objectif premier, ces groupes et beaucoup d'autres s'attaquent à la criminalité car ils sont conscients de l'importance d'une sécurité publique accrue. En se joignant à eux, l'association dont vous êtes membre peut contribuer de façon active à réduire la criminalité et la peur que celle-ci engendre. Le résultat en sera une communauté plus sûre, plus forte et une meilleure qualité de vie.

Une oeuvre de collaboration

"La prévention du crime n'est pas un jeu de policiers et de voleurs où le citoyen jouerait le rôle de l'arbre."

(Projet Prévention, Société de criminologie du Manitoba)

L'efficacité des programmes de prévention du crime résulte entièrement d'un effort d'équipe soutenu, basé sur de bonnes relations de travail entre les dirigeants de la collectivité et le corps policier. Chacune des parties y trouve son compte. L'organisme parrain y trouvera une riche source d'expérience, de crédibilité et de ressources, ainsi qu'une aide professionnelle sûre en cas de besoin. La police, pour sa part, récolte une crédibilité nouvelle et l'occasion de travailler en compagnie de bénévoles habitués à mobiliser

des ressources humaines. Cette association de partenaires égaux, tous deux offrant leur force et partageant la responsabilité de la sécurité de leur quartier, fonctionne déjà dans plusieurs communautés au Canada.

- Les policiers et les résidents de Portage-la-Prairie, au Manitoba, ont conjugué leurs efforts pour faire baisser la criminalité de façon spectaculaire. Moins d'un an après la mise en oeuvre de l'"Opération Identification" et de l'"Opération Provident", les entrées par effraction ont baissé de plus de 70% dans les commerces et de plus de 50% dans les résidences.
- À Saanich, en Colombie-Britannique, un groupe de contribuables, des entreprises locales et des écoles coopèrent avec la police afin d'enrayer la vague de criminalité juvénile. Des bénévoles ont visité 5 000 résidences pour en vérifier la sécurité, et 'des séances d'éducation par la pression des pairs' ont été organisées dans toutes les écoles.
- À Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, le chef de la police locale a innové avec un projet-jeunesse: des membres du service de police, d'organismes sociaux et des civils ont uni leurs efforts pour éduquer les jeunes et orienter les délinquants primaires vers des activités créatrices. Après deux ans, ce projet a réussi à améliorer la communication générale ainsi qu'à stimuler l'intérêt du public à l'égard de la criminalité chez les jeunes.
- Partout au Canada, les forces de police provinciales, régionales et municipales oeuvrent auprès des jeunes dans le cadre d'une série de projets d'été, allant de la sécurité à bicyclette aux campagnes anti-vandalisme, en passant par la surveillance des chalets. L'intérêt et l'appui communautaires ont été positifs, car les jeunes Canadiens ont ainsi développé des aptitudes dont tout le monde a bénéficié.

Malgré le fait que cette forme d'association soit encore nouvelle pour certains groupes policiers, beaucoup appuient les organismes communautaires dans plusieurs programmes de prévention du crime. Ils reconnaissent que des liens solides avec les groupes communautaires sont le meilleur moyen d'atteindre un plus haut degré de sécurité, plus particulièrement dans une période de contraintes budgétaires. Beaucoup de services de police affectent à plein temps à la prévention du crime des agents prêts à contribuer aux projets issus de la collectivité. Ces agents peuvent offrir des conseils fondés sur l'expérience, prêter leur crédibilité au programme, faciliter l'accès aux médias, et fournir de la documentation et un support publicitaire.

Pour les groupes communautaires, cette coopération est également souhaitable. En effet, les programmes de prévention du crime adéquatement encadrés par la police peuvent fournir à ces groupes exactement ce à quoi ils aspirent: un problème important à résoudre, une grande estime de la population, de la crédibilité, une occasion d'obtenir des résultats tangibles et quantifiables, et une communauté réceptive et reconnaissante.

L'approche retenue face au problème.

La criminalité est un problème d'envergure nationale, qui impose un fardeau social et économique à toute la collectivité. Ce problème est toutefois fortement influencé par les perceptions subjectives des citoyens, ce qui peut les amener à éprouver des sentiments de crainte et d'impuissance. Il s'agit d'un obstacle difficile à surmonter.

Selon les sondages d'opinion publique, plus des deux tiers des Canadiens pensent que la criminalité, y compris les crimes avec violence, constituent un problème dont les proportions augmentent rapidement. Les infractions contre la propriété -- introductions par effraction, vandalisme, cambriolages, vols de véhicules à moteur -- qui représentent presque 50 % de la totalité des actes criminels, ont effectivement augmenté. Ce sont là les infractions les plus fréquentes et les plus coûteuses pour les Canadiens. En 1981 par exemple, une résidence sur 39 au Canada a été victime de vol par effraction. Toutefois, le taux d'augmentation des crimes avec violence, lesquels représentent environ 6% des infractions signalées, a diminué de 1970 à 1980.

Bien que tous les actes criminels soient graves en raison, d'une part, de leurs conséquences pour les victimes et, d'autre part, parce qu'ils peuvent susciter des inquiétudes dans la collectivité, il est utile d'analyser trois aspects du problème: le manque de civisme, les craintes à l'égard de la criminalité et l'acte criminel lui-même.

Pour un grand nombre de personnes, une réalité désagréable à laquelle elles sont directement exposées compte plus que les statistiques de la criminalité. Certaines personnes sont dérangées par des modes de comportement qui perturbent leur sens de l'ordre ou de la propriété; par exemple, des adolescents qui flânent au coin de la rue ou qui font jouer de la musique bruyante. Ces

types d'actes, appelés 'incivilités', peuvent, même s'ils ne sont pas des crimes, être considérés par la police et les citoyens comme socialement indésirables et même comme précurseurs de la criminalité.

Certaines personnes restreignent leurs propres activités en raison de certaines situations qu'elles estiment personnellement menaçantes. Dans un tel cas, c'est beaucoup plus la *crainte* de la criminalité que le crime lui-même qui restreint la liberté de ces personnes et altère leur qualité de vie.

Enfin, la criminalité elle-même ne signifie pas la même chose pour tout le monde. Pour la police et les autres spécialistes de la justice pénale, par exemple, la criminalité est une question très spécifique, définie par les lois pénales et les règles jurisprudentielles incorporées à la législation. Les ressources étant limitées, il est pratiquement impossible de s'attaquer à toutes les infractions ou à tous les actes criminels; ils concentreront souvent leurs efforts sur les actes les plus graves, et leur attitude diffèrera donc de celle de la personne moyenne.

Il pourrait s'avérer extrêmement utile de connaître exactement la nature et la fréquence des actes criminels dans votre communauté. Les statistiques de la police pourraient révéler, par exemple, que les actes criminels accompagnés de violence ne représentent qu'un faible pourcentage de tous les actes criminels, et qu'il s'agit dans la plupart des cas d'actes de violence entre les membres d'une même famille. Ce genre d'information peut être très utile pour calmer les appréhensions des gens qui craignent d'être attaqués dans la rue ou dans d'autres endroits publics. Une analyse de telles statistiques peut également mettre en lumière certaines tendances intéressantes. Par exemple, une proportion importante des infractions contre la propriété sont des introductions par effraction *sans violence*. Les résidents se rendront compte à quel

point il est important de verrouiller leurs portes et leurs fenêtres, lorsqu'ils auront compris leur part de responsabilité dans la commission de ce type d'actes criminels.

Bien que les statistiques de la police puissent s'avérer extrêmement utiles pour la prévention du crime, il est bon de souligner que leur utilisation ne va pas sans problèmes. Tout d'abord, ces statistiques sont compilées en fonction des définitions utilisées par la police pour les catégories d'actes criminels. Par exemple, les introductions par effraction ne sont pas considérées comme des crimes violents; cependant, pour la victime dont la résidence a été violée et qui réalise qu'elle aurait pu s'y trouver lorsque l'intrus y a pénétré, l'introduction par effraction représente souvent une infraction violente.

Il pourra se révéler long et difficile de compiler les statistiques communautaires sur la criminalité, parce que ces renseignements ne sont généralement pas informatisés. Par ailleurs, la police éprouvera peut-être des difficultés à fournir ces données aux chercheurs, en raison du temps limité dont elle dispose pour répondre aux diverses demandes qui lui sont adressées. Les statistiques peuvent également minimiser le problème et donner une fausse image de la fréquence des actes criminels. On a évalué par exemple que seulement 40 % des introductions par effraction sont déclarées à la police. De plus, ces statistiques peuvent être périmées. Les statistiques nationales sur la criminalité, par exemple, datent souvent de deux ans au moment de leur publication et ne sont généralement pas assez détaillées pour être de quelque utilité dans la planification de programmes spécifiques de prévention du crime.

Il apparaît clairement que les statistiques sur la criminalité ne suffisent pas pour élaborer une stratégie de prévention. Vous devrez également étudier les perceptions du public à l'égard de la

criminalité, et surtout les réactions dans votre propre collectivité.

Le fait de connaître ce que les résidents considèrent comme un problème de criminalité assurera la cohésion initiale de votre groupe. Très souvent, il sera fait mention des infractions 'mineures' et des actes qui traduisent un manque de civisme. L'opinion de la communauté et de la police finiront généralement par se rejoindre, quoique de façon imprévisible parfois. Ainsi, à Le Pas, au Manitoba, la police estimait que les introductions par effraction constituaient l'infraction la plus importante, à laquelle il fallait s'attaquer par un programme de prévention, mais les citoyens étaient d'un autre avis. Selon eux, le principal facteur de criminalité était les excès de vitesse sur la rue principale. Ce problème 'mineur' a permis, dans un premier temps, de constituer le groupe, qui a depuis lors entrepris plusieurs activités de prévention du crime, dont l'Opération Identification et la Surveillance de quartier, qui visent toutes deux à prévenir directement les introductions par effraction.

Une expérience vécue dans une ville américaine illustre également comment on peut aplanir des différences apparentes de perception. La police estimait que les introductions par effraction constituaient le problème majeur, tandis que les citoyens se préoccupaient beaucoup plus du viol. Des enquêtes menées par la suite ont révélé qu'un certain nombre de viols commis dans cette collectivité l'avaient été au cours d'introductions par effraction. On fit donc immédiatement front commun contre ces deux problèmes. Dans d'autres collectivités, il ne sera peut-être pas aussi facile d'harmoniser les perceptions et les priorités, et le processus d'association pourra prendre plus de temps à se concrétiser.

Types d'approches

Après avoir étudié les perceptions de votre collectivité à l'égard de la criminalité, il sera

important d'envisager l'approche que votre groupe peut adopter face au problème; il existe deux grandes tendances.

Beaucoup réagissent aux menaces exercées contre leurs biens ou leur famille lorsqu'ils s'engagent dans des activités de prévention du crime. Ils choisiront fréquemment de participer à des programmes qui renforcent directement la sécurité de leur foyer et de leur milieu, comme Opération Identification, Surveillance de quartier, inspections de sécurité des résidences, campagnes d'incitation au verrouillage des portes, installation de serrures à pêne dormant, et ainsi de suite.

D'autres considèrent plutôt la criminalité comme un problème social et s'engageront dans des programmes qui s'adressent aux infracteurs potentiels. Ces approches sociales comprennent, entre autres, les activités suivantes: projets de déjudiciarisation à l'intention des délinquants primaires; projets récréatifs destinés à la jeunesse délinquante; programmes communautaires d'emploi et de counselling.

Ces deux types d'approches peuvent avoir leur utilité dans les efforts consacrés à la prévention du crime. Le choix sera fait en fonction de l'orientation et de la motivation de votre groupe, et de la nature du problème auquel vous entendez remédier.

Enfin, les diverses approches adoptées par différents groupes seront influencées par leur perception, large ou restreinte, du contexte du programme. Certains groupes pourront s'engager dans l'activité communautaire avec des objectifs bien déterminés: ils veulent résoudre un problème, puis passer au suivant. D'autres s'attacheront plutôt au développement communautaire. Quel que soit le problème envisagé, leur objectif consiste à édifier une communauté plus solide, qui puisse résoudre elle-même ses problèmes.

De toute évidence, la perspective retenue par un groupe à l'égard de la prévention du crime

influera sur les genres de projets que celui-ci entreprendra. Par exemple une approche concrète à la prévention, pourra, selon les problèmes à régler, donner lieu à un programme de surveillance de quartier ou à un programme de déjudiciarisation des jeunes. Si l'on adopte une approche axée sur le développement communautaire, on pourra obtenir le même résultat, mais on s'en servira ensuite comme tremplin pour d'autres types d'activités. Une approche axée sur le développement communautaire, et visant, par exemple, la criminalité chez les jeunes, engloberait toutes les questions relatives à la jeunesse, y compris l'emploi et les problèmes récréatifs.

La prévention du crime se prête à toutes les approches. La coexistence des diverses approches est d'ailleurs nécessaire. Un nombre croissant de praticiens retiennent plutôt les approches axées sur le développement communautaire, parce que les collectivités unies connaissent généralement *moins* de problèmes de criminalité que celles où la cohésion sociale est relâchée.

L'élément le plus important du succès dans la prévention du crime consiste peut-être à concevoir les programmes en fonction de problèmes et d'auditoires spécifiques. Une fois ceux-ci définis, on pourra élaborer une approche individualisée, s'appuyant sur une gamme étendue de stratégies et faisant appel aux groupes appropriés.

Les organisations communautaires qui adoptent une approche rigoureuse et individualisée face à la prévention du crime obtiendront généralement de bons résultats, surtout lorsque la collectivité elle-même contribue à identifier les problèmes auxquels elle peut s'attaquer avec l'appui de la police.

Les sections suivantes du Guide décrivent les étapes qui ont permis à des organisations communautaires d'Amérique du Nord d'obtenir des résultats particulièrement encourageants en matière de prévention du crime.

L'identification du problème

"Il ne suffit pas de dire que nous allons prévenir la criminalité. Nous devons nous attaquer à des actes criminels précis, dans un secteur géographique délimité, par des méthodes bien adaptées au problème en question."
(John Donohue, 1982)

Lorsqu'on s'attaque à un problème de criminalité, la première étape consiste à identifier exactement les problèmes vécus dans la collectivité. Sans ces renseignements, il vous sera impossible de définir une stratégie permettant de remédier aux problèmes, et tout aussi impossible de mesurer l'impact et l'efficacité des efforts accomplis par votre groupe.

Les problèmes évoqués ne seront pas les mêmes, selon la personne à qui l'on s'adresse, mais on peut généralement les regrouper en trois catégories:

1. **Manque de civisme**, ce qui comprend le flânage et le tapage;
2. **La peur de la criminalité**, qui a des conséquences négatives sur les habitudes de vie et la liberté personnelle;
3. **L'acte criminel lui-même**, il peut s'agir d'un acte violent ou d'une infraction contre les biens ou la personne.

Il arrive fréquemment que la collectivité et la police aient des points de vue divergents sur la nature des problèmes. Nous avons déjà souligné que ces opinions divergentes finissent par se rejoindre, comme dans le cas de cette ville des États-Unis où la collectivité se préoccupait surtout des viols, tandis que la police insistait sur les introductions par effraction. Il est bien connu cependant que les résidents se disent généralement préoccupés par des événements qui ne constituent même pas des actes criminels aux yeux de la police. Une communauté pourra par exemple considérer que l'incapacité à contrôler le comportement des personnes qui ne respectent pas l'ordre établi constitue le principal problème



de criminalité. L'objet de leurs préoccupations pourrait être les ivrognes, les mendiants, les prostituées et les personnes mentalement dérangées, ainsi que les adolescents bruyants et les vagabonds — qui peuvent tous susciter les craintes des résidents, et surtout des personnes âgées. Et pourtant, les statistiques de la police n'en feront pas mention.

Que se passe-t-il lorsque la communauté et la police ne peuvent s'entendre sur la nature du problème? Il pourra en résulter un désaccord sur les stratégies permettant de remédier à la criminalité; c'est pourquoi il sera crucial d'identifier le problème avec précision. Le fait qu'on s'accorde sur la nature des problèmes ne signifie pas qu'on s'entendra sur les solutions à y apporter, mais il est *certain* qu'on ne pourra jamais convenir de la solution à retenir si l'on ne peut même pas s'entendre sur la nature des problèmes.

Ce chapitre décrit les approches qu'on peut adopter pour recueillir, analyser et présenter l'in-

formation sur les problèmes de criminalité, dans le cadre d'une stratégie d'action positive.

Le processus permettant d'identifier les problèmes de criminalité dans votre communauté et de présenter vos conclusions aux résidents peut s'avérer extrêmement utile pour détruire les mythes, apaiser les craintes et suggérer des méthodes destinées à réduire la criminalité.

Les statistiques policières sur la criminalité

On doit savoir *quand* et *comment* un type d'acte criminel est perpétré pour résoudre efficacement le problème. Étant donné que les statistiques publiées périodiquement par la police et les organismes gouvernementaux ne sont pas toujours suffisamment détaillées pour un programme visant la prévention d'un acte criminel donné, il pourra être nécessaire de s'adresser à la police pour obtenir plus de renseignements. Malgré leurs faiblesses (faible taux de dénonciation, secteurs géographiques inadéquats, données dépassées), ces statistiques de la police constituent une bonne source de renseignements. Demandez à votre service de police de vous aider à obtenir les données nécessaires, ou demandez à votre groupe de présenter une demande officielle d'accès aux registres de la police.

Toutefois, la police, soucieuse de protéger la vie privée des victimes, hésitera peut-être à communiquer le contenu de ses dossiers à des personnes de l'extérieur. Par ailleurs, même si l'on vous donne accès aux dossiers, l'insuffisance de vos ressources pourra parfois vous empêcher de

procéder à une analyse approfondie. Dans une ville canadienne, par exemple, un groupe communautaire avait décidé d'instituer un programme de prévention du crime, mais n'a pu colliger les renseignements statistiques nécessaires pour le projet, parce qu'il manquait de personnel et n'avait pu s'assurer la participation de volontaires en nombre suffisant pour accomplir ce travail.

Si votre groupe est en mesure d'analyser les dossiers de la police, plusieurs types de rapports d'incident pourront être utilisés pour colliger l'information. Il peut simplement s'agir des registres des plaintes faites à la police, ou des dossiers beaucoup plus complets compilés par la police au fur et à mesure de la progression d'un cas dans le système de justice pénale. On peut utiliser des cartes d'index pour compter et localiser les divers types d'infraction. À Winnipeg, au Manitoba, par exemple, six étudiants embauchés grâce à une subvention fédérale pour les emplois d'été ont pu coder et analyser plus de 50 000 incidents en moins de trois mois. Les formulaires utilisés pour la codification ne contenaient que les noms des victimes ou des infracteurs, ou les deux, leur adresse, la date et le genre de plainte, mais cela suffisait aux chercheurs pour identifier les secteurs du district où existaient les problèmes de criminalité. Ils pouvaient également déterminer les actes criminels les plus fréquents dans ces secteurs. On a, par exemple, noté des taux élevés de dommages intentionnels, de méfaits et de vols dans les voitures, particulièrement dans les terrains de stationnement des immeubles à appartements et sur les terrains des concessionnaires d'automobiles.

Il faut connaître de façon précise les tendances locales de la criminalité et les caractéristiques des victimes et des infracteurs pour bien orienter les efforts de prévention, mais cela peut être long et coûteux. Il sera probablement plus facile d'utiliser les études existantes sur le sujet, auxquelles on ajoutera les renseignements disponibles sur les conditions locales.

Une fois les données utiles recueillies, on pourra les utiliser pour susciter l'intérêt de la collectivité et la participation des citoyens, par la publication d'un communiqué, ou en tenant parallèlement des réunions des résidents de chaque pâté de maisons. Exposez de façon visuelle les renseignements recueillis. Vous pourriez, par exemple, les présenter sous forme de carte des rues, en utilisant des épingles de diverses couleurs pour illustrer les divers types d'actes criminels. Soyez précis: faites la distinction entre les introductions par effraction et sans effraction, indiquez les introductions par effraction commises durant la journée.

Certaines tendances de la criminalité vous fourniront une amorce de solution. Vous pourrez tout simplement mener une campagne incitant les résidents à verrouiller leurs portes si une grande partie des introductions se font sans effraction, ou adopter des programmes de surveillance de quartier s'il y a beaucoup d'introductions par effraction durant la journée et la soirée.

Perceptions de la collectivité

La prévention du crime étant une responsabilité conjointe, la collectivité doit elle-même participer à l'identification de son problème de criminalité. On pourra recueillir les opinions et les perceptions de la collectivité par le biais de sondages, d'entrevues et de réunions de voisins. On devra évidemment évaluer les avantages et les inconvénients de chacune de ces méthodes. Ainsi, les sondages formels permettent d'identifier avec une plus grande exactitude les préoccupations de la collectivité, mais on pourra s'assurer une meilleure participation de la collectivité

en interrogeant les personnes qui y jouent un rôle prépondérant, ou en organisant des réunions de groupe.

À qui devrait-on s'adresser? En principe, à toute personne qui peut fournir des renseignements sur le problème, ou qui pourrait vraisemblablement contribuer à la mise en oeuvre du programme.

Un sondage auprès de la collectivité est une excellente idée. Cela vous permettra non seulement de confier aux volontaires un travail immédiatement intéressant et gratifiant, mais aussi de mieux faire comprendre à tout le groupe les problèmes vécus par les résidents et les commerçants. Même si le taux de criminalité est faible au sein de votre collectivité, vous pourriez par exemple découvrir que les résidents appréhendent de sortir après la tombée de la nuit, parce qu'ils craignent d'être victimes d'un acte criminel. Vous pourrez également utiliser les résultats du sondage initial pour évaluer par la suite le succès de votre campagne de prévention.

Un sondage auprès de la collectivité constitue la méthode la plus systématique pour recueillir les renseignements, mais il n'est pas nécessaire de le mener auprès de tous les résidents et de toutes les entreprises; on obtiendra de bons résultats en s'adressant à un échantillon de répondants choisis à partir d'une liste de résidences privées et d'entreprises. Toutefois, il sera important de s'assurer qu'il s'agit d'un échantillon représentatif et suffisamment important pour donner des résultats statistiques valides. Si cela vous est possible, faites participer une personne rompue aux techniques de sondage à cette phase du processus.

Les sondages révèlent parfois des résultats inattendus. À Le Pas, au Manitoba, les résultats d'un sondage ont révélé que les résidents se préoccupaient surtout de problèmes que la police ne jugeait pas importants. La police et les citoyens ont depuis lors utilisé ces renseigne-

ments pour combler ces différences de perception.

Les questionnaires expédiés par la poste et les entrevues personnelles et téléphoniques font partie des options qui s'offrent à vous.

Les questionnaires expédiés par la poste sont relativement peu coûteux et se présentent sous forme standardisée, ce qui facilite la compilation des données. Le taux de réponse - qui peut être faible - en est le principal inconvénient. On pourra toutefois améliorer le taux de réponse en simplifiant le formulaire, en abrégant les questions et en les faisant uniquement porter sur le problème, et en envoyant des lettres de rappel aux personnes qui n'ont pas répondu.

On obtient un taux de réponse élevé par les entrevues personnelles, mais cette technique peut entraîner des coûts élevés. Il faut engager et former des enquêteurs et les frais de voyage sont chose fréquente.

Les sondages par téléphone coûtent moins cher et permettent d'obtenir un taux de réponse élevé. Grâce à la composition aléatoire, on pourra même inclure dans les échantillons les personnes dont le numéro de téléphone est confidentiel, si l'on peut délimiter la région géographique par les indicatifs téléphoniques.

Les entrevues avec les personnes qui jouent un rôle important dans la collectivité sont utiles pour obtenir l'accès aux renseignements et aux ressources. Il pourra s'agir de politiciens locaux ou de responsables scolaires, de fonctionnaires du bien-être social, de dirigeants de clubs de bienfaisance ou religieux, de représentants des médias, d'avocats, de juges, de policiers, de travailleurs sociaux et d'agents de probation et de libération conditionnelle. Les personnes qui ont un rôle prépondérant au sein de la collectivité seront sensibilisées aux tendances générales de celle-ci, aux problèmes qui y sont vécus et aux activités de planification et de développement

en cours. Elles pourront également vous aider à identifier les principaux partenaires, les organismes communautaires et les leaders d'opinion par exemple, et vous mettre en contact avec les participants.

Les réunions de quartier peuvent se révéler une bonne source de renseignements sur la collectivité. Ces réunions en comité restreint, généralement organisées à l'échelle du pâté de maisons, devraient être tenues dans les quartiers visés par le programme afin d'y discuter des problèmes de criminalité. Les opinions exprimées ne représenteront vraisemblablement pas le point de vue général de la collectivité, mais ce genre de réunions permet d'explorer les idées et les perceptions plus librement et de façon plus approfondie.

Outre la méthode de recherche utilisée par votre groupe, vous devrez également tenir compte de la *quantité* d'informations à recueillir.

Comment mener un sondage auprès de la collectivité

Voici quelques indications à suivre si vous décidez de faire un sondage dans la collectivité au moyen d'un questionnaire:

- Consultez si possible une personne rompue aux techniques de sondage afin qu'elle vous aide à adapter les questions à votre collectivité, à choisir l'échantillon et à former les enquêteurs aux techniques d'entrevue, comme les questions de contrôle et les questions répétitives à choix multiples. Cherchez à savoir si l'université, le collège communautaire ou le service de police de votre secteur ne pourrait pas vous fournir gratuitement les services d'un chercheur.
- Votre échantillon doit être choisi au hasard. Les annuaires téléphoniques et les listes électorales constituent de bonnes sources d'échantillonnage. Il suffira d'en percer les pages au hasard avec une épingle pour obtenir un échantillon satisfaisant.
- Un échantillon de 2 % de la population visée suffira probablement pour obtenir une image exacte des perceptions d'une collectivité importante, un pourcentage élevé étant cependant nécessaire dans les quartiers très faiblement peuplés. C'est là qu'un spécialiste vous sera très utile. Si vous éprouvez des doutes, faites autant d'entrevues que possible, avec les volontaires et les ressources dont vous disposez.
- Dites aux participants quand vous publierez les résultats du sondage. Ils seront sans doute intéressés à connaître les réponses des autres répondants.

Questionnaire type

Les questions doivent être adaptées à la nature de votre collectivité et aux caractéristiques de votre projet. Voici des questions types, qui s'inspirent en partie d'une enquête du Service de police de Winnipeg sur la peur du crime:

1. **Quelle place le crime occupe-t-il dans votre liste de priorités?**
 - a) haut de liste
 - b) forte priorité
 - c) priorité moyenne
 - d) faible priorité
 - e) aucune
2. **Quels sont à votre avis les trois principaux problèmes de criminalité dans votre quartier?**
3. **Au cours de l'année écoulée, avez-vous été victime d'un acte criminel?**
 - a) Oui
 - b) Non
4. **Si la réponse est oui, quel(s) genre(s) d'actes criminels?**
 - a) Vol
 - b) Introduction par effraction
 - c) Vandalisme
 - d) Voies de fait
 - e) Viol/Agression sexuelle
 - f) Autre (préciser)
5. **Avez-vous signalé le(s) crime(s) à la police?**
 - a) Oui
 - b) Non

Si la réponse est non, pourquoi ne l'avez-vous pas fait?
6. **Si vous avez été victime, où le crime s'est-il produit?**
 - a) Maison
 - b) Garage
 - c) Cour
 - d) Rue
 - e) Autre (préciser)
7. **Depuis combien de temps habitez-vous ce secteur?**
8. **À votre avis, y a-t-il eu augmentation ou diminution des actes criminels dans ce secteur ces dernières années?**
 - a) Augmentation
 - b) Diminution
 - c) Pareil
 - d) Ne sais pas
9. **S'il y a eu augmentation, quels genres de crime ont augmenté?**
 - a) Vol
 - b) Introduction par effraction
 - c) Vandalisme
 - d) Voies de fait
 - e) Viol/Agression sexuelle
 - f) Infractions aux règlements de la circulation
 - g) Autre (préciser)
10. **Comment votre quartier se compare-t-il à d'autres de votre localité au point de vue de la quantité de crimes?**
 - a) Davantage de crimes
 - b) Moins de crimes
 - c) Même quantité
 - d) Ne sais pas
11. **Dans quelle mesure craignez-vous d'être victime d'actes criminels dans ce secteur?**
 - a) Aucunement
 - b) Très peu
 - c) Quelque peu
 - d) Beaucoup
 - e) Ne sais pas
12. **Avez-vous changé vos activités habituelles — y a-t-il des choses que vous faites maintenant, ou que vous ne faites plus — parce que vous craignez d'être victime d'actes criminels?**
 - a) Oui
 - b) Non

Si la réponse est oui, quels changements?
13. **Certaines des conditions suivantes existent-elles dans votre secteur et, dans l'affirmative, vous font-elles craindre pour votre sécurité?**
 - i) Rues mal éclairées
 - a) Oui
 - b) Non
 - c) Ne sais pas
 - ii) Étrangers ou enfants aux alentours
 - a) Oui
 - b) Non
 - c) Ne sais pas
 - iii) Personnes ivres
 - a) Oui
 - b) Non
 - c) Ne sais pas
 - iv) Bâtiments abandonnés
 - a) Oui
 - b) Non
 - c) Ne sais pas
 - v) Voisins indifférents
 - a) Oui
 - b) Non
 - c) Ne sais pas
 - vi) Autres conditions
 - a) Oui
 - b) Non
 - c) Ne sais pas
14. **Parmi les types de crimes suivants, lesquels pensez-vous pouvoir contribuer à réduire, soit par des mesures de prévention personnelles dans votre propre maison ou en participant avec vos voisins à des programmes de prévention du crime?**

- a) Vol
 - b) Introduction par effraction
 - c) Vandalisme
 - d) Voies de fait
 - e) Viol/agression sexuelle
 - f) Autre (préciser)
 - g) Aucun
15. Avez-vous fait quoi que ce soit l'an dernier pour protéger votre maison (appartement, magasin) contre le crime...par exemple de meilleures serrures, de l'éclairage à l'extérieur, des systèmes d'alarme, etc.?
- a) Oui (préciser)
 - b) Non
16. Vous êtes-vous entendu avec l'un de vos voisins de votre rue pour assurer une surveillance réciproque de vos maisons durant vos absences?
- a) Oui
 - b) Non
17. D'une façon générale, êtes-vous satisfait de la qualité des services de police dans votre localité?
Si la réponse est non, pourquoi?
18. Connaissez-vous bien les programmes de prévention du crime dans votre localité?
- a) Oui
 - b) Non
- Si la réponse est oui, lesquels?
- a) Surveillance de quartier
 - b) Parents-secours
 - c) Opération Identification
 - d) Autre (préciser)
19. Quels genres de programmes de prévention du crime aimeriez-vous voir entrepris dans votre localité?
20. Consentiriez-vous à participer avec vos voisins à un programme de prévention du crime axé sur la collectivité?
- a) Oui
 - b) Non
21. Pour les besoins de notre analyse, dans quelle catégorie vous placez-vous?
- a) Propriétaire de maison
 - b) Locataire
 - c) Commerçant
22. Quel est votre âge?
- a) moins de 30 ans
 - b) de 30 à 39 ans
 - c) de 40 à 49 ans
 - d) de 50 à 59 ans
 - e) 60 ans ou plus
23. Avez-vous des enfants qui sont encore avec vous?
- a) Oui
 - b) Non
24. (L'interviewer doit indiquer le sexe du répondant et inscrire le code du lieu aux fins d'analyse ultérieure.)

Le choix des priorités

On pourra obtenir une bonne vue du problème en comparant les résultats de l'analyse des statistiques de la criminalité et ceux du sondage mené dans la collectivité. S'il y a divergence, le point de vue exprimé par les répondants de la collectivité devrait prévaloir sur celui de la police, puisqu'on obtiendra ainsi une meilleure participation durant la phase initiale, et qu'on pourra mettre en branle le processus qui permet fréquemment de s'attaquer par la suite aux problèmes que la police juge prioritaires.

La somme de ces renseignements peut alors être utilisée pour établir l'ordre des priorités, tâche cruciale dans tout processus de planification. Il est évident qu'il ne sera pas nécessaire d'accorder la même attention à tous les problèmes, ou à tous les secteurs de la collectivité. On peut affecter les ressources coûteuses au meilleur intérêt d'un programme, en identifiant et en choisissant les problèmes qu'il faut résoudre en priorité. Un programme de prévention du crime devrait idéalement viser un ou deux types d'actes criminels prioritaires, en y affectant toutes les ressources nécessaires. On aura alors beaucoup plus de chances d'obtenir de bons résultats et l'on pourra plus facilement faire la preuve de l'amélioration de la situation grâce aux efforts du groupe.

Les programmes de prévention du crime visent généralement des actes criminels comme l'introduction par effraction, le vandalisme, le vol à l'étalage, le vol d'autos, le vol qualifié et la fraude, qui se prêtent tous très bien aux mesures de prévention du crime. Tenez compte de la fréquence et du taux d'une infraction donnée lorsque vous choisissez de vous attaquer à un type d'acte criminel; cela vous donnera une idée de l'ampleur du problème. La fréquence d'une infraction désigne le nombre d'infractions déclarées, et le taux est calculé en divisant la fréquence par le nombre de résidents du secteur. Lorsqu'on mesure l'impact de l'acte criminel en question, on doit également tenir compte du *taux de fluctuation* des pourcentages, ainsi que des coûts financiers et personnels des infractions auxquelles on envisage de s'attaquer.

Évaluez également l'impact que votre programme est susceptible d'avoir. Les planificateurs doivent absolument éviter le problème auquel ont fait face les responsables d'un programme institué dans un secteur où le nombre de vols par effraction était déjà si faible que le

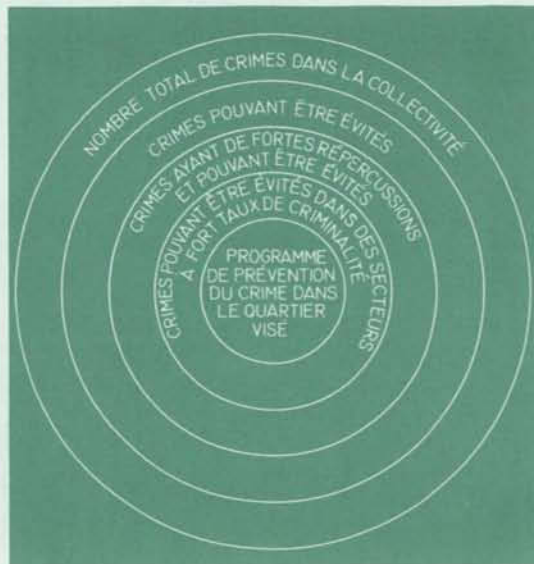
programme ne pouvait pas avoir un impact important.

Analyse détaillée de la criminalité

Après avoir identifié un problème qu'il est possible de résoudre et auquel votre groupe estime pouvoir s'attaquer, l'étape finale de la définition du problème consiste à le décrire, grâce à une analyse dudit acte criminel. Il faut étudier la nature du problème de façon aussi approfondie que possible, afin de le formuler en termes clairs et précis. On devra naturellement utiliser toute information qui pourrait être utile par la suite pour la mise en oeuvre du programme.

Prenons par exemple le problème du vol à l'étalage par les jeunes dans un centre commercial local. Les planificateurs du programme pourront trouver une mine de renseignements en s'adressant au personnel de direction et de sécurité du centre commercial en question, à la police, aux propriétaires de magasins, aux étudiants de niveau secondaire, aux responsables scolaires, aux représentants du syndicats des employés de commerce de détail et à ceux de la Chambre de commerce, section des petites entreprises. Toutes ces personnes pourront probablement indiquer pourquoi et comment, à leur avis, les adolescents volent à l'étalage. Si l'on n'a pu obtenir suffisamment de renseignements, un sondage systématique auprès des magasins du centre commercial permettra de recueillir les renseignements complémentaires.

Ce travail détaillé aboutira à un énoncé de problème qui servira de guide pour les étapes suivantes du processus de planification. Dans cet énoncé, on retrouvera les renseignements que vous possédez au sujet du problème, ses liens



Ce tableau illustre la méthodologie permettant de choisir les crimes prioritaires.

avec les autres types d'actes criminels, et ses causes et effets possibles.

Assurez-vous que l'analyse de criminalité couvre les points suivants, ce qui vous aidera à formuler l'énoncé de problème:

- **Caractéristiques des cibles et des victimes.** Ces indications aideront à choisir le type de programme le plus adéquat. On pourra, par exemple, utiliser des approches différentes si les victimes sont des personnes âgées ou des enfants d'âge scolaire.
- **Caractéristiques des infracteurs.** En règle générale, ce type de renseignement sera moins disponible, puisque de nombreux infracteurs ne sont pas arrêtés. Même lorsqu'on n'a pas identifié de suspect, il sera possible de tirer certaines conclusions,

grâce à l'expérience acquise; par exemple, certains types d'introductions par effraction semblent être le fait d'amateurs, et non de spécialistes.

- **Moment de l'infraction.** Le moment où l'infraction est commise a des conséquences importantes pour la mise en oeuvre du programme. Un nombre élevé d'infractions durant le jour, la soirée, ou une saison particulière indiquera clairement le moment où les mesures préventives sont surtout nécessaires.
- **Le modus operandi.** La façon dont les actes criminels sont commis pourra être très utile pour la prévention. Par exemple, si la plupart des introductions par effraction sont commises dans des appartements, sans violence, plutôt que dans des résidences unifamiliales, avec violence, cela pourrait être dû à des facteurs tels qu'un mauvais contrôle des clés d'appartements, ou parce que les locataires ne verrouillent pas leur porte.
- **Facteurs géographiques.** Les études des tendances de la criminalité révèlent que les taux de criminalité varient en fonction de l'aménagement physique et des limites d'un quartier. Les rues principales, par exemple, peuvent constituer une voie de fuite appropriée pour un infracteur.
- **Facteurs conjoncturels.** Il est plus facile de commettre certains types d'actes criminels parce que l'occasion en est offerte aux infracteurs potentiels. Par exemple, un édifice à logements pourrait être équipé de serrures inefficaces, un centre commercial mal surveillé, ou la plupart des résidents absents de leur domicile durant la journée.
- **Réaction du système.** Quelles autres mesures a-t-on adoptées pour remédier au problème; qui l'a fait; quels en sont les résultats? Si le 'système' ne donne pas de résultats satisfaisants, quelles en sont les raisons?

Analyse de la collectivité

Les conditions générales et l'aménagement physique du milieu jouent un rôle déterminant dans le succès des activités de prévention du crime. Une collectivité bien aménagée et socialement intégrée, où l'interaction entre les résidents est bonne, constitue un terrain particulièrement propice à un programme efficace. Dans d'autres collectivités, par contre, les heurts entre les divers groupes culturels, la grande mobilité des résidents et le passage continu de non-résidents peuvent tous constituer autant d'obstacles aux programmes. C'est à ce stade qu'on doit tenir compte de ces facteurs, avant de mettre le programme en oeuvre.

Caractéristiques du milieu

Peut-être estimez-vous bien connaître votre collectivité, mais les quelques moments qu'il faudra consacrer à l'exercice décrit ci-dessous vous donneront sans aucun doute une nouvelle perspective de la question. Vous ne pourrez planifier adéquatement un programme de prévention du crime si vous ne connaissez pas les caractéristiques du milieu physique et social, et notamment:

- les axes de transport et de circulation
- la taille et la densité de la population
- le genre et l'état du logement
- la densité et le genre d'entreprises et d'industries
- les limites géographiques du secteur
- la situation économique générale

On pourra obtenir ce type de renseignements en s'adressant aux dirigeants de la collectivité, au service municipal de planification, aux conseils municipaux, ainsi qu'en menant des sondages dans la collectivité et en observant le quartier.

Caractéristiques des résidents

Étant donné que les résidents sont touchés par la criminalité, que ce soit à titre de victime, d'infracteur ou de participant à un programme de prévention, il sera important de recueillir le maximum de renseignements à leur sujet et au sujet de leurs activités. Lors de la compilation de ces données, prenez les facteurs suivants en considération:

- âge et sexe
- statut socio-économique
- race et ethnique
- composition du foyer
- langue, religion et culture
- stabilité (pourcentage de propriétaires et de locataires; durée de résidence à la même adresse)
- interaction entre les voisins, avec les organisations locales et la police

On pourra également se procurer ces renseignements auprès du service municipal de planification, des conseils municipaux, en menant des sondages dans la collectivité et en observant le quartier.

Principaux acteurs et occasions particulières

Servez-vous des renseignements que vous possédez au sujet de la collectivité pour approfondir la perspective des problèmes auxquels vous avez choisi de vous attaquer. Essayez de tenir une session de remue-ménages avec les membres de

votre groupe. Commencez par essayer d'identifier les institutions, les organismes ou les individus qui pourraient participer et jouer un rôle de premier plan. Qui d'autre pourrait être intéressé par le problème ou y jouer un rôle? Existe-t-il d'autres problèmes communautaires connexes, la circulation ou le logement, par exemple? Prévoit-on bientôt des événements particuliers, comme des festivals ou des défilés, que votre organisation pourrait mettre à profit?

Ensuite, vérifiez s'il existe d'autres programmes dont les objectifs pourraient chevaucher les vôtres, en y incluant les activités que les groupes ne qualifient pas de prévention du crime, bien qu'elles aient un rapport certain, les activités récréatives ou les programmes d'emploi pour les jeunes, par exemple.

Discutez avec d'autres groupes dont les réseaux, joints à vos propres ressources, vous permettront de rejoindre les groupes visés. Tirez parti de la crédibilité et des connaissances des groupes de personnes âgées si votre programme s'adresse aux personnes âgées, des groupes de jeunes s'il s'adresse aux jeunes, et ainsi de suite.

Les entrevues tenues précédemment avec les personnes qui jouent un rôle prépondérant dans le milieu afin d'identifier le problème, vous permettront maintenant d'identifier les participants, les leaders d'opinion, les partenaires et les spécialistes que vous aimeriez éventuellement faire participer à votre campagne.

Planification stratégique

La planification stratégique est un processus créatif qui permet d'intégrer toutes les composantes du programme dans un plan d'ensemble. On commence par compiler toutes les données recueillies au sujet de la nature du problème et de la situation prévalant dans le milieu. Il s'agit ensuite:

- d'énoncer des buts et des objectifs spécifiques;
- d'identifier les occasions et d'élaborer les méthodes susceptibles de donner les meilleurs résultats;
- de définir une stratégie tenant compte des ressources disponibles, des alliances possibles et du climat social local;
- d'élaborer un plan de travail précis pour atteindre chaque objectif;
- d'identifier les groupes avec lesquels il serait bon d'entrer en contact, les façons d'y parvenir et les délais pour le faire;
- d'identifier les groupes visés et d'élaborer des tactiques spécifiques pour les rejoindre.

Le processus de planification stratégique pourra vous amener à retenir une approche traditionnelle pour résoudre les problèmes vécus dans votre collectivité (e.g. Surveillance de quartier, Opération Identification), ou à élaborer une approche originale, adaptée à la situation particulière.

Vous pourrez utiliser l'approche type exposée ci-dessous pour élaborer votre programme de prévention du crime.

Après avoir analysé l'acte criminel choisi ainsi que la collectivité, organisez une session de remue-méninges avec les membres de votre groupe, certaines des personnes-clé identifiées au cours de l'analyse de la collectivité et des



représentants du groupe visé par le programme, sans oublier d'inviter l'agent de prévention du crime du service de police local. Ce groupe diversifié pourra formuler une série de buts et d'objectifs et élaborer ensuite un certain nombre de stratégies pour étude future. On pourra tirer un avantage supplémentaire de cet exercice: les participants auront un intérêt évident à la réussite de votre projet.

Ensuite, dressez la liste des stratégies suggérées et évaluez-en tous les aspects: mode d'intervention, chances de succès, coût, avantages secondaires possibles, objections possibles à sa mise en oeuvre, ressources financières et humaines potentielles, et ainsi de suite. Cette liste contiendra probablement plusieurs stratégies pouvant être mises en oeuvre avec les ressources dont vous disposez. (Pensez à profiter de la Semaine nationale de la prévention du crime pour lancer ou souligner votre programme dans la collectivité par la voie des médias, ou lors d'événements spéciaux.)

Buts et objectifs

Lorsque vous aurez identifié et analysé votre problème de prévention du crime et procédé à l'analyse de la collectivité, il est important d'énoncer les buts et objectifs spécifiques de votre projet. Les groupes omettent fréquemment de consacrer le temps voulu à cette étape, ce qui leur permettrait de préciser et, par la suite, de justifier les objectifs qu'ils voulaient atteindre. Il faut prendre tout le temps voulu pour accomplir cette tâche, dont le principal avantage consiste à donner une orientation claire aux membres de votre groupe. Si les buts et objectifs sont clairement énoncés (en tenant pour acquis que tous les membres du groupe ont participé à cet exercice), on réduira les risques de mésententes futures qui pourraient faire obstacle au succès du programme.

Ces énoncés appuyés de justifications serviront également de normes permettant de mesurer les progrès accomplis, ce qui fait partie intégrante de l'évaluation.

L'étape consistant à préciser et à justifier les buts et objectifs revêt une importance capitale lorsqu'un groupe travaille en collaboration avec la police et d'autres organismes. Il se peut que vous travailliez avec votre groupe depuis des années et que vous sachiez ce qu'un membre pense avant même qu'il ne prenne la parole, mais le temps consacré à cette étape vous évitera des malentendus coûteux dans les cas où vous établissez de nouvelles relations de travail.

Assurez-vous que vous étudiez et énoncez explicitement les buts et objectifs de votre groupe dans le cadre d'un programme de prévention du crime, et que vous identifiez clairement les buts et objectifs spécifiques de votre projet. En énonçant clairement les avantages que vous escomptez retirer des liens établis avec la police et les autres groupes communautaires, vous

contribuerez à maintenir leurs attentes dans des proportions réalistes. Votre groupe peut s'intéresser, par exemple, aux mesures de prévention du crime à court terme, tandis que les autres organismes ont des objectifs plus lointains et s'attendent à ce que vous vous attaquiez à un autre problème l'année suivante.

Lorsque vous énoncez les buts et objectifs reliés au programme, assurez-vous qu'ils sont précis et mesurables, afin de pouvoir évaluer à tout moment les progrès accomplis.

Nous utilisons ici le mot 'buts' pour désigner la finalité du programme. Le but d'un programme pourrait être, par exemple, de 'diminuer de 10% le nombre d'introductions par effraction dans notre collectivité, d'ici le mois de décembre 1985'.

Le terme 'objectifs' désigne, quant à lui, les cibles spécifiques que vous avez établies pour chacun des éléments du programme, en vue d'atteindre le but. Ainsi, un des objectifs du programme institué pour atteindre le but mentionné ci-dessus pourrait être 'd'amener 30% des foyers de chaque pâté de maisons à participer à un programme de surveillance de quartier, d'ici le mois de juin 1985'.

Il sera utile d'énoncer les buts et objectifs selon une formule standardisée:

Réduire	ACTION
le vandalisme dans les écoles du quartier	PROBLÈME
de 50 %	RÉSULTAT
d'ici la fin de la présente année scolaire	DÉLAI

L'établissement d'objectifs et de délais aussi précis comporte forcément une part d'arbitraire. Votre service de police pourra vous aider à énon-

cer des objectifs réalistes et réalisables, mais néanmoins stimulants. Comme vous l'avez déjà probablement constaté dans le cadre d'autres projets, il est préférable de commencer par fixer un objectif relativement simple qui pourra être atteint dans un délai raisonnable, afin de renforcer la confiance de la collectivité et l'inciter à participer aux autres activités de prévention.

Avantages d'une définition précise des buts et des objectifs

- Permet d'établir un consensus, d'améliorer la compréhension et de clarifier les objectifs du groupe.
- Constitue le fondement de la collaboration avec la police.
- Aide à clarifier et à entretenir les alliances constituées avec d'autres groupes.
- Permet d'attirer et d'affecter les ressources.
- Permet de contrôler les progrès accomplis.

Quelques tactiques possibles

Voici une liste partielle des tactiques de prévention du crime que d'autres groupes communautaires ont jugé efficaces dans la poursuite de leurs objectifs. Il ne s'agit que d'exemples. Bien entendu, vous devrez adapter vos activités aux besoins de votre collectivité.

Conseils police/collectivité: la police et les dirigeants de la collectivité planifient ensemble un programme de prévention du crime, les dirigeants exposant leurs préoccupations et identi-

fiant leurs priorités, et la police partageant avec eux les renseignements dont elle dispose sur les ressources et les services de la police.

Surveillance des rues: les policiers ou les résidents prennent systématiquement note des occasions d'acte criminel (portes de garage ouvertes, clés de contact laissées dans les voitures) au cours de rondes ou de marches dans le quartier. Ils en informent ensuite les résidents concernés.

Aménagement du milieu: les niveaux d'éclairage, la densité du trafic et l'agencement des espaces publics peuvent avoir une incidence sur la perpétration d'actes criminels. Dans certaines collectivités, l'action pour la prévention du crime doit tout d'abord prendre ces facteurs en considération. En travaillant en collaboration avec les politiciens de la municipalité, avec la police, les planificateurs et les architectes, les dirigeants de la collectivité veillent à ce que les nouvelles installations communautaires soient conçues et aménagées de manière à réduire les possibilités d'actes criminels.

Lignes téléphoniques d'urgence: des stations de radio et des journaux communautaires assurent l'anonymat ou offrent des récompenses, ou les deux, aux personnes qui téléphonent afin de signaler des actes criminels ou un comportement suspect.

Clubs de secteur: les résidents d'un pâté de maisons se réunissent en organisation, généralement structurée par un chef élu, afin de recevoir une formation sur la prévention du crime, de contribuer à l'amélioration des relations avec la police et de participer à des activités de prévention du crime, comme les services d'escorte et les vérifications de la sécurité à domicile.

Associations de locataires: les locataires organisent et appuient les mêmes activités de prévention du crime que les clubs de secteur, mais l'accent est souvent mis sur la sécurité des aires

communes, l'entretien de l'édifice et autres mesures semblables.

Surveillance de quartier: les chefs de pâtés de maisons et les personnes qui participent au programme collaborent avec la police, leur servant 'd'yeux et d'oreilles supplémentaires' lorsqu'ils détectent des problèmes.

Surveillance de quartier: les chefs de pâtés de maisons et les personnes qui participent au programme collaborent avec la police, leur servant 'd'yeux et d'oreilles supplémentaires' lorsqu'ils détectent des problèmes.

Autres programmes de surveillance: les citoyens intéressés peuvent délimiter et protéger tout périmètre; porches d'entrée, passages souterrains, ruelles, parcs et marinas ne sont que des exemples d'endroits où l'on peut instaurer une telle surveillance.

Patrouilles-radio motorisées: les patrouilleurs du quartier et les chauffeurs de taxi contactent la police par radio si le besoin s'en fait sentir.

Services d'escorte: des volontaires qui ont reçu une formation spéciale peuvent conduire les personnes âgées ou les accompagner dans leurs diverses activités, ou apporter leur soutien moral aux victimes ou aux témoins d'actes criminels, afin d'essayer de réduire la vulnérabilité de ces personnes au crime ainsi que leurs craintes à cet égard.

Foyers-secours: maisons où peuvent aller se réfugier enfants et personnes âgées qui se sentent menacés dans la rue.

Sondages sur la victimisation: ces sondages, que l'on effectue en passant aux maisons, permettent de déterminer les crimes que les gens n'ont pas signalés à la police.

Inspections de sécurité dans les résidences ou les petits commerces: des policiers ou des civils compétents effectuent des inspections détaillées afin d'évaluer la sécurité des lieux, de suggérer

des améliorations et de limiter les occasions d'introduction par effraction.

"WhistleSTOP": les participants utilisent des sifflets pour prévenir la police d'un problème, un coup de sifflet devant déclencher autant de réponses que possible de la part de tous les participants qui se trouvent à proximité.

Opération Identification ou Volcan: un autocollant apposé à la fenêtre avertit les voleurs potentiels qu'on a gravé un numéro distinctif sur les biens d'une certaine valeur, ce qui aidera la police à les recouvrer s'ils sont volés.

Annuaire de quartier: ces annuaires ou cartes, utilisés dans de nombreux programmes de surveillance de quartier, contiennent les noms, adresses et numéros de téléphone de tous les foyers d'un secteur, afin d'accélérer la transmission des nouvelles si une menace se dessine dans le quartier.

Indications à l'intention de la police: il s'agit de numéros très visibles, même la nuit, qui sont peints sur les maisons et les véhicules afin de faciliter les recherches des policiers.

Alerte postale: les facteurs, après une formation donnée par la police, signalent les activités suspectes le long de leur itinéraire de livraison.

Minuterie automatique: ces dispositifs allument et éteignent automatiquement les lampes et les postes de radio des résidences laissées sans surveillance, laissant croire que leurs occupants sont sur les lieux.

Alerte-voisin: ces systèmes d'alarme sonnent dans un magasin ou un appartement voisins, lorsqu'un participant est en difficulté.

Comment élaborer votre approche

Vous devez posséder une description détaillée du problème auquel vous vous attaquez pour adapter votre approche aux conditions locales. Une analyse approfondie du problème permettra généralement de découvrir le type d'activité nécessaire. Prenons l'hypothèse d'un club de bienfaisance local ou d'une Chambre de commerce qui décide de résoudre un problème persistant de vol à l'étalage dans un centre commercial de banlieue. L'enquête révèle que plusieurs des magasins sont mal organisés et que des articles intéressants pour les voleurs potentiels sont exposés à la vue de tous près de l'entrée du magasin. Les propriétaires de magasin et leurs vendeurs ne connaissent pas exactement leurs droits en ce qui concerne la détention des voleurs à l'étalage, ni les procédures qu'ils devraient suivre. Les propriétaires hésitent à intenter des poursuites, croyant que le ministère public ne poursuivra pas l'affaire et que les juges imposent des sentences trop faibles.

Les principaux délinquants sont en l'occurrence des étudiants d'une école voisine, qui se rassemblent dans le centre commercial le midi et après la classe. Les employés des magasins ont l'impression que les étudiants ne comprennent pas les répercussions du vol à l'étalage et se laissent entraîner par leurs camarades. Les étudiants semblent penser que les propriétaires de magasin n'intenteront pas de poursuites contre eux. Enfin, certains articles constituent une cible plus recherchée que d'autres.

À partir de ces renseignements, on peut élaborer un plan de mise en oeuvre complet. On doit énoncer les objectifs spécifiques du programme aussi clairement qu'on en a énoncé les buts. Les objectifs et les stratégies pourraient être énoncés de la façon suivante:

But:

Réduire de 20% les plaintes de vol à l'étalage au Galeries Laurier d'ici le mois de mars 1985.

Objectifs:

1. Repenser et réaménager les cinq magasins mal disposés, d'ici le mois d'avril 1984.

Mesures à prendre:

Un agent de prévention du crime inspectera les lieux et fera ses recommandations. Les propriétaires et les gérants des magasins devront consacrer du temps au réaménagement des rayons.

2. Informer 150 propriétaires et gérants de magasin ainsi que leurs commis, de la législation sur le vol à l'étalage, d'ici le mois d'avril 1984.

Mesures à prendre:

Avec la coopération du bureau du procureur de la Couronne, un agent de prévention du crime préparera et tiendra une série de séminaires sur le vol à l'étalage.

3. Informer 315 étudiants de l'école secondaire Bonaventure, de la législation sur le vol à l'étalage et des répercussions du vol à l'étalage, d'ici le mois d'avril 1984.

Mesures à prendre:

Un agent de liaison de l'école, un agent de prévention du crime, le personnel du bureau du procureur de la Couronne et des étudiants choisis élaboreront et prépareront un programme éducatif destiné aux étudiants finissant leurs études secondaires. Les étudiants choisis exposeront le programme dans l'école à la date prévue.

4. Réduire l'effet d'entraînement au vol à l'étalage.

Mesures à prendre:

Élaborer, en collaboration avec les étudiants et les conseillers, un programme visant à

réduire l'effet d'entraînement au vol à l'étalage entre étudiants, d'ici le mois de mai 1984.

5. Faire comprendre aux étudiants et aux autres personnes, d'ici le mois d'avril 1984, que les propriétaires de magasin intenteront des poursuites pour vol à l'étalage.

Mesures à prendre:

Préparer et afficher des pancartes dans tous les magasins participants. Les pancartes seront affichées au moment où les programmes éducatifs seront exposés. On contactera les médias afin d'assurer une certaine publicité à ce changement.

6. Rendre plus difficile le vol des articles les plus vulnérables, d'ici le mois de septembre 1984.

Mesures à prendre:

Installer des détecteurs électroniques sur les articles vulnérables. Les magasins participants commanderont l'équipement d'ici le mois de mai 1984.

7. Rencontrer le personnel du système de justice pénale afin de discuter des programmes possibles, d'ici le mois de septembre 1984.

Mesures à prendre:

Organiser une réunion entre les chefs du projet, le chef de police, l'agent de prévention du crime, les représentants des Galeries Laurier, le procureur de la Couronne et un juge du tribunal de la jeunesse afin d'élaborer un programme de restitution pour les jeunes coupables de vol à l'étalage.

Vous remarquerez que chaque problème ou chaque composante du problème correspond à un objectif et qu'on a prévu une stratégie pour chaque objectif. L'énoncé explicite d'objectifs et de stratégies permet aux planificateurs de programmes d'indiquer clairement à chacun la tâche qu'il doit accomplir.

Assurer la continuité du programme

Avec le temps, même les programmes les mieux conçus et les mieux appliqués deviennent moins efficaces. On doit donc non seulement prévoir des stratégies pour lancer le programme, mais aussi pour en assurer la continuité. Il pourrait être très décourageant pour les organisateurs et les participants de constater un retour du type d'acte criminel visé par le programme, après une diminution substantielle durant les 6 à 18 premiers mois d'application du programme.

Il faut donc intégrer les activités de soutien au programme dès sa conception. On peut penser, par exemple, aux activités suivantes: récompenses ou autres programmes de reconnaissance, cours de recyclage, constitution d'un comité consultatif spécial, contacts suivis avec les participants, circulaires, et ainsi de suite. Par ailleurs, les organisateurs fixeront des objectifs plus réalistes s'ils tiennent compte des ressources qu'il faudra consacrer à ces activités.

Des approches efficaces

Cette section donne des exemples de programmes communautaires de prévention du crime bien planifiés et mis en oeuvre. Ces exemples illustrent les résultats qu'on peut obtenir en appliquant à bon escient le cadre de travail et les techniques exposés dans ce guide. Chacun de ces projets était fondé sur une analyse approfondie du problème de criminalité visé et a été mis en oeuvre avec la collaboration de la police et des résidents locaux. Les approches elles-mêmes sont aussi variées que les collectivités et que les problèmes qu'elles entendaient résoudre. Elles ont cependant une caractéristique commune: elles ont permis d'élaborer une stratégie adaptée aux besoins spécifiques de leur collectivité.

Projet de déjudiciarisation des jeunes de West Island

YMCA de West Island
Montréal (Québec)

En 1974, le 'Y' de West Island de Montréal a lancé un programme communautaire de prévention du crime destiné aux jeunes vivant une période de crise, et a mis au point un vaste programme d'information. Un conseil communautaire formé de représentants de sept municipalités du Québec aide actuellement le 'Y' de West Island à appliquer ce programme efficace.

Le programme offre une série de projets originaux aux jeunes 'difficiles d'approche'. Ces projets font appel à des volontaires et sont rattachés au système des services sociaux existants. Les participants au projet *Entente*, par exem-

ple, sont de jeunes infracteurs dirigés vers le programme par la police, les tribunaux et les travailleurs sociaux. On encourage les jeunes à modifier leur comportement d'une façon positive, en faisant 40 heures de service communautaire ou de dédommagement pour payer leur 'dette'. Les participants au projet de déjudiciarisation, *Diversion Club*, sont dirigés vers le programme par les tribunaux, les écoles, la police ou les familles afin d'y prendre part à un ensemble original d'activités d'apprentissage de la vie, comprenant notamment des exercices de relations humaines et des cours de conduite de moto. *Learning Places*, un projet d'échanges collectifs, s'adresse aux décrocheurs de niveau secondaire et est conçu de façon à stimuler et développer chez eux l'estime de soi et le goût du travail.

Le programme de déjudiciarisation des jeunes de West Island contribue également au développement d'autres activités, comme des visites aux détenus et des groupes de soutien familial, afin de faire face à des problèmes plus spécifiques vécus par les jeunes tel que l'abus des drogues. Le programme appuie activement des groupes de citoyens, comme le *Juvenile Court Citizens Committee*, qui collaborent à l'amélioration des programmes de justice communautaire et des services à l'intention de la jeunesse.

Le 'Y' a en outre collaboré avec six municipalités à la mise sur pied de programmes de surveillance de quartier auxquels participent maintenant plus de 9 000 foyers. Un autre programme s'adresse aux victimes du crime et renseigne ces dernières sur la sécurité à domicile, les procédures policières et judiciaires ainsi que sur les façons de procéder des compagnies d'assurance, et les achemine vers les programmes communautaires appropriés.

Parmi les sources de financement de ces programmes, mentionnons le ministère du

Solliciteur général du Canada, le ministère des Affaires sociales du Québec, les commissions scolaires locales, les administrations municipales et les services sociaux communautaires.

Programme Riverborne de prévention communautaire du crime

Riverborne Community Development
Association Inc.
Winnipeg (Manitoba)

En 1980, des résidents du secteur de Fort Rouge, à Winnipeg, ont exprimé de vives inquiétudes à l'égard de leur sécurité personnelle et de la protection de leurs biens. La *Riverborne Community Development Association* (qui représente des résidents de la localité, des gens d'affaires et des membres d'organisations locales et de groupes religieux) a donc constitué un Sous-comité sur la sécurité de la collectivité. Ce groupe a tenu plusieurs réunions communautaires et a collaboré avec la police et les organismes gouvernementaux à l'élaboration d'une réponse communautaire à ce problème.

La première phase du projet a été mise en oeuvre en 1982. Grâce à des fonds accordés par le ministère du Solliciteur général du Canada, le groupe a engagé un agent de liaison à plein temps et a ouvert un 'Bureau de la sécurité communautaire', auquel peuvent s'adresser les résidents locaux et les commerçants pour obtenir des renseignements. On a également chargé l'agent de liaison d'étudier les préoccupations particulières

de la collectivité et d'élaborer les moyens appropriés pour apaiser ces préoccupations.

On a également organisé des ateliers de travail pour le grand public et portant sur des sujets allant de l'abus d'alcool, au viol et à la protection des biens. Une attention spéciale a été accordée aux personnes âgées du quartier, aux jeunes, aux écoles et aux commerces, et à l'établissement de programmes de surveillance de quartier et à des associations de locataires.

Le programme est administré par l'agent de liaison communautaire qui doit rendre compte au Conseil d'administration de la *Riverborne Development Association* composé de résidents locaux, de gens d'affaires, d'un travailleur en garderie, d'un membre du clergé et d'un représentant des personnes âgées.

La prévention du crime par la sensibilisation du public

University College de Cap Breton
(Nouvelle-Écosse)

En 1981, le Département de l'Éducation permanente du Collège de Cap Breton a institué un projet destiné à orienter le leadership et l'initiative communautaires vers la prévention du crime. S'inspirant d'une approche utilisée en éducation des adultes, les employés du programme encouragent et incitent les organisations locales à discuter des problèmes de criminalité, puis à explorer le rôle qu'elles pourraient jouer pour remédier à ces problèmes. On met ensuite en rapport les divers groupes et

ressources afin qu'ils puissent élaborer une approche.

Le projet est administré par un conseil représentant un échantillon de la collectivité, et a reçu l'appui financier du ministre du Solliciteur général du Canada.

Le personnel du programme (quatre personnes en tout) travaille en collaboration avec des membres d'associations professionnelles, des fonctionnaires du système de justice pénale, la GRC et les services de police locaux, à la collecte et à la mise en commun de renseignements destinés à une bibliothèque sur la justice pénale, et organisent divers ateliers (par exemple, sur les victimes ou l'élimination des occasions d'acte criminel). Le programme s'est également enquis auprès des Clubs Rotary de Sydney et de New Waterford et des Kinsmen de Sydney du rôle que ces groupes pouvaient jouer dans les programmes de prévention du crime tels Parents-secours et Surveillance de quartier.

Le groupe a également informé la collectivité de l'existence des programmes de prévention du crime par la voie de la radio, de la télévision et des journaux.

Parmi les projets futurs, on compte notamment établir un foyer pour jeunes délinquants en collaboration avec la *Howard House Association*; aider le *Outward Bound Program* de Sydney à instituer un programme '*Outward Bound*' à titre de solution de rechange aux sentences habituellement imposées aux délinquants; participer avec la société *New Dawn Enterprises Limited* à l'administration d'un programme d'emploi pour ex-détenus; et continuer à rechercher des moyens d'aider le personnel du système de justice pénale qui administre des programmes de prévention du crime.

Les gages de succès

L'étude des diverses approches adoptées en Amérique du Nord en matière de prévention du crime révèle qu'elles doivent comporter les caractéristiques et éléments suivants pour maximiser les chances de succès:

- analyse approfondie de l'acte criminel visé
- adaptation aux conditions et aux problèmes locaux
- soutien actif de la police
- participation du groupe-cible à la planification et à la mise en oeuvre
- planification rigoureuse, définition d'objectifs précis et mesurables
- au besoin, modification de l'approche en fonction de l'évaluation de chaque étape ou activité
- accent sur le maintien de l'intérêt et la poursuite des activités

Le regroupement des ressources

Un exercice d'identification des besoins mené à partir du plan de mise en œuvre élaboré par votre groupe devrait vous permettre de définir précisément les ressources dont vous aurez besoin pour atteindre vos objectifs et qui appartiennent à trois catégories distinctes: autres organismes, biens et services, et financement.

Autres organismes

Étant donné la nature du problème de criminalité et l'intérêt profond de la communauté à y remédier, il n'est que logique d'y faire participer d'autres groupes. Votre groupe a probablement déjà fait ce genre de démarche pour d'autres questions et vous pourriez décider d'approcher de nouveau ces mêmes organisations.

Si ce n'est déjà fait, le premier groupe avec lequel vous devrez faire équipe est la police. L'agent de prévention du crime de votre service de police pourra vous être très utile; il peut vous mettre en rapport avec des groupes qui partagent vos préoccupations et vous faire profiter de son expérience et des renseignements qu'il possède. L'agent de prévention du crime pourra également vous aider à obtenir des documents sur la prévention et des moyens de promotion, des affiches et des films par exemple.

Après vous être assuré l'appui de votre service de police local, contactez les groupes qui représentent ou constituent le public que vous cherchez à rejoindre. Les groupes de jeunes, les associations de personnes âgées et les groupes ethniques pourront tous apporter une contribution valable. D'ailleurs, vous ne pourrez vous contenter de les faire participer au travail: vous aurez besoin d'eux pour élaborer l'approche la plus efficace. Présentez-leur le fruit de vos recherches et expliquez-leur l'approche générale que vous entendez adopter. Écoutez leurs réactions et leurs suggestions, puis commencez à



explorer les terrains d'entente d'où une coopération fructueuse pourra se développer.

On pourra également s'assurer la participation des groupes suivants, qui jouent un rôle prépondérant dans la collectivité:

- **Les églises et les synagogues** jouent souvent un rôle important dans la prévention du crime communautaire. Elles peuvent fournir leurs locaux pour des réunions, ou pour y installer des bureaux, mais aussi s'occuper de fonctions vitales en ce qui concerne l'organisation et les communications.
- **Les associations commerciales.** Étant donné qu'elles se préoccupent de la sécurité générale et du bon renom des collectivités où elles exercent leurs activités, ces associations peuvent offrir à la fois des ressources et un point de vue différent sur le problème.
- **Les clubs de bienfaisance,** comme les Kiwanis, le Rotary, les Lions et les Kinsmen,

pourront se révéler des alliés précieux au cours de votre campagne, en raison de leur efficacité en matière d'organisation et de collecte de fonds, et de leur engagement dans l'amélioration du milieu.

- **Les écoles** vous permettent d'entrer en contact à la fois avec les jeunes et leurs parents, grâce aux documents qu'ils peuvent apporter à la maison. On pourra également mettre les associations parents/enseignants à contribution s'il y a un problème de criminalité chez les jeunes, le vandalisme ou l'abus des drogues, par exemple.

Enfin, n'omettez pas d'entrer en contact avec les centres communautaires et récréatifs, les médias locaux et les groupes qui oeuvrent dans le domaine du logement: ce sont tous là des appuis précieux qui pourraient maximiser l'impact de votre programme.

Avec le temps, ces liens informels avec divers organismes et individus peuvent s'institutionnaliser. Les alliances, les coalitions et les comités à caractère communautaire constituent peut-être le meilleur moyen de mobiliser la communauté autour de la prévention du crime. D'autres groupes déjà établis bénéficient, tout comme le vôtre, de la confiance de certains segments de la collectivité. En vous joignant à eux, vous pourrez rejoindre une plus grande partie de la collectivité, maximisant de ce fait l'impact de votre programme.

Cette 'association communautaire' contribuera également à assurer la poursuite des activités si, pour une raison ou pour une autre, votre groupe n'est plus en mesure de se consacrer à la prévention du crime.

Biens et services

Il est généralement plus facile d'obtenir des dons en nature que de recueillir l'argent nécessaire pour se procurer les biens et services dont votre

groupe a besoin. Peu de sources de financement seront disposées, par exemple, à payer certaines dépenses courantes comme un loyer. Toutefois, des institutions ou des entreprises locales peuvent avoir des espaces de bureaux inutilisés, qu'elles mettront à votre disposition gratuitement, ou à un prix symbolique.

Faites preuve de créativité dans la recherche de l'aide en nature que peut vous offrir la collectivité. Certains groupes ont trouvé des institutions ou des entreprises locales disposées:

- à leur fournir des services de comptabilité,
- à prêter du matériel audio-visuel,
- à leur donner des conseils sur la publicité,
- à donner des fournitures ou du mobilier de bureau usagé,
- à fournir des conseils juridiques,
- à imprimer et à photocopier la documentation du programme,
- à payer les frais d'affranchissement,
- à prêter leurs véhicules,
- à fournir de l'espace ou du temps d'antenne pour les messages d'intérêt public.

Souvenez-vous de toujours leur offrir une contrepartie, l'entraide étant une motivation puissante. Par exemple, les commerces qui bénéficieront de l'amélioration de l'ordre et de la sécurité dans les rues grâce à votre programme seront beaucoup plus enclins à acquiescer à vos demandes de dons en nature.

Financement

L'argent pourrait se révéler la ressource la plus difficile à obtenir. Avant de solliciter quelque source de financement ou donateur potentiel, vous devez leur présenter des justifications. Cela signifie qu'il faut exposer les progrès déjà accomplis dans le cadre du programme et les résultats qu'on en attend. Les registres tenus par votre organisation seront évidemment extrêmement utiles pour justifier les activités pas-

sées. Pour ce qui est des bienfaits escomptés, essayez de démontrer l'impact qu'aura votre projet (si les fonds nécessaires lui sont consentis), en soulignant les économies réalisées par les gouvernements, les entreprises locales et les résidents, économies qui découlent d'une meilleure sécurité et du renforcement des liens communautaires. Joignez cette information à une description précise de votre projet, mentionnez le degré de participation de la collectivité, présentez le tout de façon attrayante, et vous voilà prêt à entreprendre une campagne de financement.

Frappez d'abord aux portes dans votre collectivité. Voici quelques sources de financement importantes:

- **Les clubs de bienfaisance.** Comme nous l'avons déjà suggéré ci-dessus, ces groupes pourraient mettre à profit leur expérience dans la collecte de fonds, pour financer un programme local de prévention du crime dans lequel ils se sentent impliqués.
- **Les entreprises et les manufacturiers locaux** contribuent souvent au financement des groupes sans but lucratif. Identifiez les compagnies qui pourraient bénéficier de votre travail de prévention du crime. Tenez-vous prêt à discuter des avantages que votre groupe procure à la collectivité, et notamment aux entreprises, en échange de leur financement.
- **Les fondations.** Généralement établies par des familles ou des entreprises prospères, les fondations consacrent d'ordinaire leurs efforts philanthropiques à quelques objets spécifiques. Votre bibliothèque publique pourra vous aider à identifier les fondations intéressées aux domaines reliés à votre projet. Consultez le 'Canadian Directory of Foundations and Granting Agencies', publié par le Centre canadien pour la philanthropie.

- **L'administration municipale.** Un représentant de votre groupe ou de la police pourrait approcher votre administration locale. Vous aurez beaucoup plus de chances d'obtenir son appui si vous entretenez de bonnes relations de travail avec la police, ou si les activités de votre groupe se sont toujours déroulées dans un climat harmonieux avec les politiciens et les fonctionnaires municipaux.
- **Les événements particuliers** comme les ventes aux enchères, les tombolas, les bazars, les marchés aux puces, les ventes de gâteaux et de livres peuvent s'avérer profitables. Ils peuvent motiver votre groupe et susciter l'esprit de solidarité.

Compte tenu de la nature de votre projet, il est également possible d'obtenir des fonds des organismes provinciaux ou fédéraux de justice pénale. Toutefois, en raison des ressources limitées, seuls les projets très originaux seront financés. Il serait peut-être préférable d'explorer la voie de la création d'emplois. Demandez aux Centres de consultation du ministère du Solliciteur général du Canada ou à votre gouvernement provincial de vous aider à identifier les sources possibles de financement. On trouvera à la fin du Guide les adresses des Centres régionaux de consultation.

Relations avec les médias et la collectivité

L'image publique de votre groupe est évidemment un facteur important de succès, quels que soient le problème et le programme auxquels vous travaillez. En matière de prévention du crime cependant, votre approche du public et les relations avec les médias sont particulièrement cruciales. Deux facteurs importants méritent d'être retenus.

1. **Crédibilité.** Étant donné les perceptions et l'appréhension du public à l'égard de la criminalité, vous devrez tirer parti de votre crédibilité déjà assise pour amener la population à comprendre votre action et à vous faire confiance. La plupart des gens éprouveront certains doutes, même à l'égard des groupes bien établis, jusqu'à ce qu'ils soient informés de l'appui apporté à votre programme par la police. Pour éviter ce problème, vous pourriez demander à l'agent local de la prévention du crime de s'intégrer à votre groupe (cette personne vous apportera de toute façon une expérience valable, une perspective différente du problème, et des ressources). Lors des réunions publiques et des événements couverts par les médias, assurez-vous qu'une personne en uniforme est présente, ne serait-ce que pour une brève période. Si vous faites du porte à porte ou des inspections de sécurité à domicile, donnez aux volontaires un moyen d'identification quelconque, de la police et de votre organisme. Vous devriez également mentionner distinctement sur la documentation distribuée que votre programme a reçu l'appui de la police.
2. **Visibilité.** Selon certaines recherches, des programmes comme Opération Identification et Surveillance de quartier ne sont efficaces que si le taux de participation est élevé (c.-à-d., plus de 50% dans les secteurs visés). Les activités de votre groupe doivent donc être bien connues dans la collectivité. Divers groupes ont adopté certaines méthodes pour acquérir

la visibilité nécessaire: comité d'orientation, appui public des autorités municipales, participation de personnalités des médias ou d'autres milieux, aide de la police pour les relations avec les médias, et parrainage particulier d'un organe de presse important.

Comment obtenir l'appui de la collectivité

Un organisme communautaire expérimenté qui possède un réseau établi de contacts avec d'autres 'citoyens actifs' ne devrait pas éprouver de difficultés à obtenir les appuis communautaires nécessaires à la prévention du crime.

Le meilleur moyen de susciter l'intérêt et de se ménager des appuis consiste sans aucun doute à faire participer d'autres organisations et institutions locales, soit à titre de co-parrains de votre projet, soit de 'supporters'. Outre la police, on pourra penser à faire appel aux grands employeurs, aux écoles, aux associations de petites entreprises, aux bibliothèques, aux clubs de bienfaisance et à toute organisation qui peut rejoindre des groupes particuliers comme les personnes âgées, les jeunes ou les femmes. On pourra, par exemple, tirer parti des avantages que ces groupes peuvent offrir en persuadant leurs dirigeants de s'intéresser prioritairement à la prévention du crime, en présentant des exposés lors de leurs assemblées générales et en donnant de l'information dans leurs circulaires.

D'autres groupes ont également utilisé les méthodes suivantes pour susciter l'intérêt du public et le faire participer aux programmes de prévention du crime:

- faire connaître les résultats du sondage mené dans la collectivité et de l'analyse de la criminalité lors de réunions communautaires, par la distribution d'un dépliant à chaque foyer et par des reportages dans les médias;
- recrutement de 'chefs de pâtés de maisons' chargés d'entrer personnellement en contact avec tous les foyers;
- recrutement de volontaires par le biais de bureaux spécialisés, d'annonces dans les journaux et d'associations professionnelles;
- distribution de renseignements et demande de participation par les voies suivantes: messages joints aux factures des services publics et aux chèques, circulaires de compagnies ou de syndicats, affiches, dépliants distribués aux étudiants pour qu'ils les apportent chez eux, et reportages dans les médias.

L'expérience démontre qu'on pourra sensibiliser le public au programme en utilisant divers moyens de communication, mais qu'on doit recourir à des techniques de recrutement plus personnalisées pour obtenir un fort taux de participation. Les organisateurs peuvent rendre visite aux groupes religieux, aux groupes de jeunes et de personnes âgées, aux employeurs ou aux administrateurs scolaires, qui pourront leur fournir l'occasion de recruter des volontaires. Dans une certaine ville, le personnel d'un programme a fait du porte à porte et a laissé aux résidents de la documentation sur la prévention du crime ainsi que des cartes pré-affranchies que pouvaient renvoyer les personnes désireuses de tenir chez elles une réunion de quartier. Lorsqu'un programme est établi, on pourra inciter les participants à persuader personnellement leurs voisins d'adhérer au programme, pour renforcer encore le soutien communautaire. Un réseau de chefs de pâtés de maisons peut accélérer ce processus.

Relations avec les médias

Même si votre organisation possède déjà l'expérience des relations avec les médias, vous aurez probablement besoin d'une liste à jour des médias locaux, si vous n'avez pas mené d'activités dans un domaine connexe. Adressez-vous au bureau des relations publiques de la police locale afin qu'il vous fournisse sa liste et vous suggère les noms de personnes à rencontrer.

Pour établir un nouveau contact avec un journal, téléphonez au responsable des affaires municipales et demandez-lui le nom du journaliste affecté aux reportages sur les patrouilles policières. Si possible, obtenez rendez-vous avec eux, afin de leur exposer votre projet. Les journaux communautaires, s'il en existe, constitueront probablement le meilleur moyen de communication. Enfin, n'oubliez pas les circulaires des principaux organismes, syndicats ou employeurs locaux.

Prenez rendez-vous avec les responsables des nouvelles locales dans les stations de radio et de télévision. Identifiez les personnalités du milieu des médias qui pourraient s'intéresser à votre programme et invitez-les à faire partie de votre comité, ou à vous exprimer leur appui en ondes.

Votre premier communiqué pourrait fort bien porter sur les résultats du sondage mené dans la collectivité, ceux de l'analyse de la criminalité, ou les deux. Profitez de l'occasion pour annoncer les assemblées d'organisation et donner votre numéro de téléphone.

Chargez le coordonnateur des relations avec les médias au sein de votre groupe de constituer un réseau de contacts avec les personnes essentielles dans les médias. Maintenez avec elles des contacts suivis, et non seulement lorsque vous avez besoin d'un reportage. Donnez-leur des ren-

seignements sur le projet au fur et à mesure de sa progression et demandez-leur conseil sur la façon de présenter des événements spéciaux, ou d'accroître votre visibilité.

Assurer la poursuite des activités

L'expérience a montré que les préoccupations dont la criminalité fait l'objet ne sauraient maintenir la participation de la collectivité aux niveaux élevés qu'exigent des programmes efficaces de prévention du crime. Il faut trouver des moyens créatifs grâce auxquels l'intérêt, l'élan et la continuité se maintiendront sur une longue période. Cela peut s'accomplir de diverses manières.

Le travail en équipe

Un sens très vif du travail en équipe peut être la cheville ouvrière d'un programme. Si les chefs du programme ne manquent pas de se partager les responsabilités et la charge de travail, tous les membres de l'équipe connaîtront un même élan dans l'exécution de leur tâche. Cela évitera le surmenage parmi vos responsables et cela se révélera source d'enrichissement pour les autres qui auront ainsi l'occasion de développer leurs compétences.

Le travail en équipe exige de bonnes communications. Les membres de l'équipe doivent être renseignés sur les progrès de l'ensemble du programme et avoir l'occasion d'avancer des idées qui l'amélioreront. Des réunions régulières avec les chefs de pâtés de maisons, des chaînes téléphoniques et des bulletins périodiques peuvent donner aux gens le sentiment d'être bien informés et de faire partie de quelque chose d'important.

Une récompense valorisante

Peu de gens viennent à jouer un rôle dans la prévention du crime juste pour la gloire. Les récompenses habituelles des efforts des volontaires



sont la satisfaction personnelle que donne un travail bien fait, les petits changements qu'ils ont le plaisir de constater dans le voisinage et les remerciements que leur offrent à l'occasion les gens secourus. Mais voir ses efforts vraiment reconnus par la collectivité peut contribuer à soutenir l'intérêt, et ce genre de récompense peut attirer de nouveaux participants.

Lorsque des bulletins ou des articles dans les journaux font état des efforts déployés par les volontaires, lorsque des lettres de remerciements, des certificats, des prix, des dîners et des réceptions rendent hommage à leurs initiatives, le moral est bon et la participation est renforcée.

Les chefs d'un programme de Surveillance de quartier à Toronto ont reçu une attention inattendue lorsque leur agent local de la prévention du crime a proposé que leurs photos figurent sur la couverture du présent Guide. Mais la meilleure surprise leur est venue lorsqu'un journal local a publié une des photos avec un bref article sur la réussite du programme.

Festivités

Essayez de rendre le travail agréable et gratifiant. Quand vous établissez un calendrier d'événements pour votre programme, ne manquez pas de prévoir une réunion intime pour les volontaires et leurs familles. Outre la détente que ce genre de réunion procure et la possibilité de se faire des amis, l'atmosphère de spontanéité ainsi créée favorise un jaillissement d'idées qui manquent peut-être à vos réunions de comité. Ayez des réunions improvisées pour célébrer d'importantes étapes, ou profitez des rencontres ou manifestations de votre collectivité — piqueniques, foires, défilés, ventes de charité, etc. — pour provoquer ou soutenir l'intérêt à l'égard du programme. Ces occasions, en outre, permettent aux gens de mieux connaître leurs voisins. Vous serez surpris de l'effet que ce genre de rencontres peut avoir sur la poursuite de votre programme.

Allez plus loin

Joindre la prévention du crime au travail sur d'autres questions qui intéressent la collectivité peut se révéler la meilleure façon d'assurer la continuation du programme. Donnez de l'expansion à votre programme en vous engageant dans d'autres activités de prévention du crime ou dans des initiatives connexes. Par exemple, les participants à un programme de Surveillance de quartier pourraient organiser une petite réception pour les gens qui habitent une même rue, monter un programme récréatif pour des jeunes qui constituent des risques élevés, ou offrir des services d'escorte aux personnes âgées.

Évaluation

L'évaluation consiste tout simplement en une série logique d'étapes servant à déterminer si le programme atteint ses buts et objectifs. Bien que l'évaluation soit parfois nécessaire pour obtenir du financement, elle est surtout utile au groupe lui-même.

Pourquoi faire une évaluation?

L'évaluation constitue un élément essentiel du succès continu de votre programme de prévention du crime. Vous aurez beaucoup plus de chances de recueillir des appuis et des fonds, à la fois des spécialistes et de la collectivité, si vous pouvez démontrer l'efficacité d'un programme. L'évaluation permet aussi aux organisateurs du programme de réaffecter les ressources humaines et financières afin d'en améliorer l'impact. Quelles que soient les ressources de votre groupe, vous pouvez garantir le succès de votre programme en faisant la meilleure évaluation possible.

Quand faire l'évaluation?

Vous devez procéder à des évaluations à diverses étapes du programme, afin de déterminer si vous avez bien planifié et appliqué votre programme. Les sondages menés avant et après le début de votre programme vous permettront d'en mesurer l'impact. On peut utiliser un type de sondage pour évaluer les relations entre les citoyens et la police, l'ampleur des craintes à l'égard de la criminalité, le taux de participation aux activités de prévention du crime, et les préoccupations des éventuels participants au programme à l'égard de la sécurité et de la criminalité. On

peut mener ce type de sondage général auprès d'un échantillon représentatif des participants éventuels. On pourra également faire des études de victimisation, afin de connaître le nombre de personnes qui ont été victimes d'actes criminels dans la collectivité et de savoir si elles les ont signalés à la police.

Les enquêtes finales pour mesurer l'impact d'un projet devraient idéalement être faites de trois à neuf mois après la fin du programme. Si l'évaluation est faite trop tôt, les effets du programme ne se seront pas encore fait sentir; si elle est faite trop tard, ils auront peut-être commencé à se dissiper.

On devra faire périodiquement des évaluations d'étape, afin de contrôler la progression des phases de planification et de mise en oeuvre. Cet exercice est important, car il permet d'évaluer si l'on a atteint les objectifs fixés, ou si l'on doit modifier le programme pour remédier aux problèmes qui auraient pu surgir.

Comment procéder

Supposons que l'objectif de votre groupe consiste à réduire le nombre de vols par effraction dans un secteur donné.

Lorsque vous aurez établi vos buts et objectifs, vous devriez déterminer certains critères de réussite mesurables, par exemple la proportion de résidences d'un secteur où l'on a fait une inspection de sécurité, de propriétaires et de locataires qui ont suivi les suggestions offertes, et de résidents qui se sont joints au programme de surveillance de quartier, ainsi que le taux de régression des vols par effraction dans le secteur visé. Ces critères de réussite sont étroitement reliés aux buts et objectifs établis à l'étape de la planification et détermineront la forme que prendra l'évaluation.

Vous devrez ensuite préciser les facteurs numériques qui déterminent le succès d'une activité

donnée, par exemple 50 % des résidences inspectées, suggestions suivies à 30 %, participation de 30 % au programme de surveillance de quartier et diminution de 25 % des vols par effraction. Il sera assez facile de prouver la réussite des quatre types de mesures mentionnées ci-dessus.

Si votre but est de réduire la fréquence des actes de vandalisme commis par des jeunes dans un secteur donné, l'un des objectifs consisterait peut-être à offrir des activités récréatives après les heures de classe, dans l'école du quartier. On pourrait dans un tel cas penser à certains indicateurs: le pourcentage de participation du groupe-cible, le pourcentage total de réduction du nombre d'actes de vandalisme et le taux de régression entre 16h et 18h, ainsi que le degré de participation et d'appui au programme par les membres de la communauté.

Vous devrez également disposer des renseignements de base que vous utiliserez pour faire les comparaisons. Dans le premier exemple ci-dessus, il faudrait connaître le nombre total de résidences et le nombre de vols par effraction commis durant les années précédentes. Dans le deuxième exemple, il faudrait posséder des renseignements plus précis, comme le nombre d'actes de vandalisme commis par des jeunes après les heures de classe, et les caractéristiques des délinquants et des participants au programme pour savoir si vous atteignez effectivement le groupe visé. On pourra obtenir ces renseignements en consultant les statistiques officielles et divers sondages faits auprès de la collectivité.

Qui doit faire l'évaluation?

La collecte et l'analyse des données pourront être confiées à l'équipe responsable du projet (employés et volontaires) dans votre organisa-

tion. Pour tirer le plus grand profit de l'évaluation, confiez la tâche à un spécialiste, qu'il s'agisse d'un volontaire ou d'une personne engagée avec les fonds recueillis dans ce but. On pourra recruter cette personne au sein d'une firme privée, ou dans la faculté des sciences sociales d'une université ou d'un collège communautaire. Les sources de financement feront plus confiance à son évaluation, puisqu'elle ne peut être soupçonnée de partialité en faveur du projet.

Si l'on retient les services de conseillers ou d'évaluateurs externes, il est important de les faire participer au projet dès la phase initiale, afin qu'ils puissent élaborer les méthodes d'évaluation du programme avant sa mise en oeuvre. Ils pourront également apporter leur aide aux planificateurs en leur soulignant les problèmes potentiels pendant qu'il est encore possible de modifier le programme.

L'équipe chargée de l'évaluation devrait être composée de personnes choisies à tous les niveaux du programme. Les volontaires jouent un rôle particulièrement important dans le processus d'évaluation: on devra peut-être leur souligner qu'il est important de constituer des dossiers complets et de communiquer les résultats aux administrateurs du programme.

Les étapes suivantes

Ce guide vous a exposé un processus que votre groupe pourrait suivre pour participer à la prévention du crime au sein de votre collectivité. Il serait bon de commencer par entrer en contact avec votre police locale afin de connaître ce que d'autres groupes dans la collectivité font ou aimeraient faire pour prévenir la criminalité. Invitez des représentants de la police et d'autres organismes à discuter avec vous d'un partage possible des tâches. Ensuite, vous pourrez entamer l'analyse de la criminalité et de la collectivité, en collaboration avec tous les groupes et individus intéressés.

Lorsque le projet commencera à prendre forme, vous pourriez vous adresser au Centre de consultation de Solliciteur général Canada le plus rapproché, ou à votre gouvernement provincial afin d'obtenir des conseils et des ressources, ainsi que des renseignements sur la meilleure façon d'intégrer vos efforts aux activités tenues dans le cadre de la Semaine nationale de la prévention du crime, afin de leur assurer la meilleure publicité possible. La liste des Centres de consultation se trouve en page 3 de couverture.

Dépliants sur la prévention du crime

On pourra se procurer les dépliants suivants en français et en anglais, en s'adressant à la **Division des communications, ministère du Solliciteur général du Canada, Ottawa, K1A 0P8**. Veuillez vous adresser à votre gouvernement provincial ou à votre service de police, si vous avez besoin d'autre documentation.

Dépliants

Opération Identification

Surveillance de quartier

Autres lectures

Les ouvrages suivants peuvent être obtenus de la plupart des grandes bibliothèques, ou au moyen de prêts inter-bibliothèques.

ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES

Amer, Elizabeth

Yes We Can: How to Organize Citizen Action. Ottawa: Synergistics, 1980. Ce document utilise des cas, des expériences vécues et des notions de bon sens, afin d'aider le lecteur à parcourir toutes les étapes qui lui permettront d'inciter les citoyens à agir dans l'intérêt public.

Huenefeld, John

The Community Activist's Handbook: A Guide to Organizing, Financing, and Publicizing Community Campaigns. Toronto: Saunders, 1970.

Stinson, Arthur

Citizens Participate. Ottawa: Université Carleton, Centre for Social Welfare Studies, 1979.

Wharf, Brian éd.,

Community Work in Canada. Toronto: McClelland and Stewart, 1979.

CRIMINALITÉ

Canada. Ministère du Solliciteur général.

Le crime et la collectivité. Impact n° 1/1982. Ottawa: Rapport de la Direction des programmes, publié par la Division des communications, ministère du Solliciteur général.

Canada. Ministère du Solliciteur général.

Quelques tendances de la justice pénale canadienne. Ottawa: Rapport de la Direction des programmes, publié par la Division des communications, ministère du Sollici-

teur général.

Canada.

Bulletin - Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, publié par la Division des communications, ministère du Solliciteur général.

PRÉVENTION DU CRIME

Birenbaum, Rhonda

Crime Prevention Through Environmental Design. Habitat, Vol. 26, n° 2 1983, pp.2-8

Feins, Judith D.

Partnerships for Neighbourhood Crime Prevention. Washington: Un guide pour la police et les groupes communautaires publié par le U.S. National Institute of Justice, 1983.

Linden, Rick et al.

Ensemble pour la prévention du crime — Manuel du praticien. Ottawa: Un guide pour les spécialistes de la justice pénale publié par la Division des communications, ministère du Solliciteur général du Canada, 1983.

Moffat, R.E., sergent

Crime Prevention through Environmental Design — A Management Perspective. *Revue canadienne de criminologie*, Vol. 25, n° 1 (janvier) 1983, pp. 19-33.

LA SOLLICITATION DE FONDS

Canadian Directory to Foundations and Granting Agencies. The Canadian Centre for Philanthropy, Toronto, 1982.

Fisher, J.

Money Isn't Everything. Management and Fundraising Centre, Toronto, 1977.

Young, J.

Fundraising for Non-profit Groups. Self Counsel Press, Vancouver, 1981.

PLANIFICATION ET ÉVALUATION DES PROJETS

Canada. *Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social*

Agir contre les excès de boisson: l'action communautaire. Ottawa: Guide détaillé sur la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation des projets communautaires; publié par la Direction de la promotion de la santé, 1983.



Au cours des dernières années, un grand nombre de programmes de prévention du crime ont été mis en oeuvre en Amérique du Nord, principalement par les corps policiers. Dans cette annexe, nous passerons en revue deux des méthodes les plus répandues: les programmes d'identification des biens et les programmes de surveillance. En nous servant de rapports et de résultats d'évaluation, nous analyserons chacune de ces approches types afin de déterminer si elles sont efficaces et quels sont les facteurs qui contribuent à leur succès.

Les programmes d'identification des biens sont peut-être les plus fréquemment utilisés en matière de prévention du crime. Les participants gravent sur les biens faciles à transporter un numéro d'identification (assurance sociale ou permis de conduire, par exemple) que la police peut relier à son propriétaire. Les numéros sont ensuite inscrits dans un registre central au service de police. Les participants utilisent également des autocollants portant une mise en garde, afin de décourager les voleurs potentiels.

On peut appliquer un programme d'identification des biens aux résidences, aux établissements commerciaux, aux chalets, aux marinas et aux chantiers de construction. On en a même appliqué pour identifier des produits chimiques destinés à l'agriculture et des produits agricoles.

Le taux de vol par effraction dans les résidences participantes diminue généralement, mais on ne peut dire si ce type de programme fait augmenter le nombre d'arrestations, de poursuites et de condamnations. Par ailleurs, les biens identifiés volés peuvent être conservés pour utilisation privée, vendus de façon informelle, ou même écoulés dans un autre secteur où l'on peut difficilement identifier les propriétaires des biens à l'aide de ces numéros.

Dans le cadre d'un Programme de surveillance de quartier, les résidents s'engagent à surveiller le domicile de leur voisin immédiat et à signaler toute activité suspecte à la police. Le programme met généralement l'accent sur la nécessité d'une action collective, et charge les chefs de pâtés de maisons d'assurer le lien entre la police, les organisateurs du programme et la collectivité. Une forte participation est un élément important de la réussite du programme, tout comme une organisation et une planification adéquates.

On doit donner une formation appropriée aux participants et les aviser de respecter la vie privée de leurs concitoyens (afin d'éviter les interventions intempestives de personnes trop zélées) et de contacter la police s'il survient des problèmes. On doit motiver les chefs de pâtés de maisons et contrôler leur travail. Enfin, les activités de maintien du programme doivent constituer une partie importante de celui-ci, sinon les effets positifs se dissiperont rapidement.

Les programmes de surveillance se sont révélés très efficaces pour prévenir la criminalité. Ils sont aussi très polyvalents et peuvent être appliqués dans divers contextes: pour les bateaux, les appartements, les édifices à bureaux, et ainsi de suite. En outre, on peut facilement y ajouter d'autres activités, comme les patrouilles de citoyens et les programmes de surveillance exercée par des automobilistes dont le véhicule est muni d'un poste récepteur, par exemple les taxis.

HV	
7431	
G6	
1983	
F	
Les bons voisins : guide pour la prévention du crime.	
DATE	ISSUED TO

HV Les bons voisins : guide
7431 pour la prévention du crime.
G6
1983
F

Bureaux du ministère du Solliciteur général du Canada

Atlantique

Ministère du Solliciteur général
Centre de consultation
Suite 205
1075, rue Main
C.P. 549
MONCTON (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H2
Téléphone: (506) 388-6368

Québec

Ministère du Solliciteur général
Centre de consultation
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 201
MONTRÉAL (Québec)
H3A 1E7
Téléphone: (514) 283-7362

Ontario

Ministère du Solliciteur général
Centre de consultation
2 ouest, avenue St. Clair
Suite 12A8
TORONTO (Ontario)
M4V 1L5
Téléphone (416) 966-8107

Prairies

Ministère du Solliciteur général
Centre de consultation
Cumberland Square
1501 est, 8^e rue
SASKATOON (Saskatchewan)
S7H 0T2
Téléphone: (306) 665-4262

Pacifique

Ministère du Solliciteur général
Centre de consultation
Suite 1320
800, rue Burrard
VANCOUVER (Colombie-Britannique)
V6Z 2J5
Téléphone: (604) 666-5307

Administration centrale

Ministère du Solliciteur général
Direction des programmes
340 ouest, avenue Laurier
OTTAWA (Ontario)
K1A 0P8
Téléphone: (613) 995-4811

LIBRARY
MINISTRY OF THE SOLICITOR
GENERAL OF CANADA

NOV 9 1987

BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DU SOLLICITEUR
GÉNÉRAL DU CANADA
OTTAWA, ONTARIO
CANADA K1A 0P8

